

OUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

www.dknews-dz.com

Jeudi 8 février 2018 - 22 joumada al-oula 1439 - N° 1832 - 5° année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - GRENADE

Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur général | tunisien le 60° de La Grenade à l'occasion de la fête nationale de son pays de Sakiet Sidi Youcef financière

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Ouyahia co-préside avec son homologue anniversaire du bombardement

ALGÉRIE - JAPON

M. Raouya et l'ambassadeur du Japon évoquent la coopération

ALGÉRIE - FRANCE

Ouverture à Alger d'un forum d'affaires entre le FCE et le MEDEF

MARCHÉ ALGÉRIEN:

Le président du Medef invite les entreprises de son pays à vaincre leur frilosité

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE

Renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur industriel

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi a recu mardi à Alger la directrice du département Maghreb et Malte, Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque mondiale (BM) Marie-Françoise Marie-Nelly avec laquelle il a abordé la coopération bilatérale dans le domaine industriel, a indiqué un communiqué du ministère.



PARLEMENT

M. Bouhadja dénonce l'implication de son nom dans la supposée "coordination de soutien à la candidature du président Bouteflika pour un cinquième mandat", ÉDUCATION 2 commissions techniques du ministère de l'Education à pied d'œuvre à Bejaia

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DK NEWS TRAITEMENT DU CANCER :

Le Pr Bouzid plaide pour le remboursement des soins effectués dans le secteur privé

ALGERIE - TUNISIE

COMMÉMORATION DES ÉVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUCEF:

Un riche programme initié par le ministère de la Défense nationale

F 💮 🐑 TBALL

LIGUE 1 MOBILIS (19^E |OURNÉE):

Le leader pour creuser l'écart, l'USMB croit encore au maintien

MDN!

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 6 casemates pour terroristes contenant une quantité de produits explosifs détruites à Batna



APN

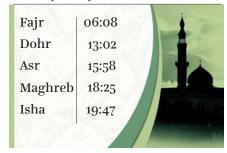
Séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale. Par ailleurs, l'APN reprendra ses travaux lundi et mardi (12 et 13 février) après-midi par le débat du rapport annuel du Gouverneur de la Banque d'Algérie sur l'évolution économique et monétaire du pays, avant le débat dimanche et lundi (19 et 18 février) du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015. Par ailleurs, l'Assemblée tiendra mardi 20 février une séance plénière consacrée au vote du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, du projet de loi sur le commerce électronique et celui portant règlement budgétaire 2015.



Horaire des prières

Jeudi 22 Joumada al oula 1439



LE 13 FÉVRIER À L'USTHB

Commémoration du 58^e anniversaire des essais nucléaires français dans le désert algérien



A l'occasion de la commémoration du 58e anniversaire des essais nucléaires français dans le désert algérien et en collaboration avec l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene(USTHB), le musée national du moudjahid, organise mardi 13 février à partir de 14h, une conférence

partir de 14h, une conférence historique et scientifique sous le thème «Les victimes et les incidences des exploitions nucléaires français dans le désert algérien».

CE MATIN AU CNERMN-54

Conférence historique sur les événements de Sakiet Sidi Youcef



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera ce matin à partir de 9430 au Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN-54), une conférence-historique à l'occasion du 6me anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef.

SOLIDARITÉ

M^{me} Ghania Eddalia à Blida

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Blida. Lors de ce déplacement qui concerne les communes de Mouzaia, Beni-Merad, Boui-



nane, Ouled-yaich et Blida, la ministre s'enquerrera des conditions de prise en charge résidentielle au sein des établissements spécialisés relevant de son secteur, à l'instar des enfants handicapés (mentaux, visuels, sourds), centre d'insertion de yrisomie 21et le centre spécialisé de rééducation fille de Ben Achour. Mme Eddalia visitera à l'exposition des activités de l'Agence de gestion de microcrédit et de l'Agence de Développement Social, où il sera procédé à la remise de chèques aux bénéficiaires du Micro-Crédit et d'équipements aux personnes aux besoins spécifiques.

TR DE MOSTAGANEM

Présentation de la pièce «La source»

La pièce théâtrale "La source", écrite par Mustapha Kessaci et mise en scène par Rabia Guichi, sera présentée ce soir à 18h au Théâtre régional «Djilali-Ben Abdelhalim» de Mostaganem.



Météo



Alger	14°	04°
Oran	14°	04°
Annaba	14°	06°
Béjaïa	13°	03°
Tamanrasset	27°	10°

Max

Min

LE 18 FÉVRIER À L'OPÉRA D'ALGER

«L'orchestre fait son cinéma»

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise dimanche 18 février à partir de 18h un spectacle de musique classique intitulée "L'orchestre fait son cinéma".



SEAAL

Suspension de l'AEP les 12 et 13 février dans 9 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans neuf (9) communes de la wilaya d'Alger du lundi 12 février à 4h00 jusqu'à mardi 13 février à 16h00 pour raisons de travaux, a indiqué la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (Seaal) dans un communiqué. Les neuf communes concernées sont : Cheraga, Dély Brahim, Beni Messous, Bouzareah, Birkhadem, Ben Aknoun (RN 36), Bologhine (localité de Zghara), Raïs Hamidou (quartier Sidi Lekbir) et Gué de Constantine (zone Ain Nadjaa). Le rétablissement de la distribution se fera progressivement durant la nuit du mardi 13 février et connaitra un rétablissement total durant la journée du mercredi 14 février 2018. La suspension de l'alimentation en eau potable sera causée par des travaux de maintenance préventive localisés à Garidi et à Gué de Constantine. Ces travaux effectués sur les systèmes de production et de transfert d'eau potable, s'inscrivent dans le cadre du dispositif H24 et afin de garantir la stabilité et la continuité de service durant la saison estivale dans les communes de l'ouest d'Alger. Un dispositif de citernage sera mis en place par la société afin d'alimenter, en priorité, les établis-sements publics et hospitaliers. Pour toutes informations, la Seaal met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'appel téléphonique (1594) opérationnel 24h/24.

DEMAIN À ORAN

6º Journée de cardiologie pédiatrique



La Société de pédiatrie de l'Ouest, organise demain vendredi 9 février à l'hôtel Liberté d'Oran, la 6e Journée de cardiologie pédiatrique sous le thème : «Les cœurs uni-ventriculaires». Le thème choisi est un sujet en constante évolution, d'un groupe très hétéroclite de malformations cardiaques. Des spécialistes nationaux et internationaux vont décortiqués le sujet, en insistant d'abord sur les fondamentaux (embryologie, anatomie et épidémiologie des ventricules uniques), puis par mettre le point sur la prise en charge complexe et individualisée de ces malformations graves. Les participons tenterons d'apporter quelques éléments de réponse sur la définition des objectifs thérapeutiques, le suivi à court et long terme et la prise en charge des complications chroniques.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Hommage à Assia Djebar

Les éditions ANEP, rendront hommage à l'écrivaine et l'académicienne Assia Djebar afin de commémorer le 3ème anniversaire de sa disparition, cet après-midi à partir de 14h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre.



LE 13 FÉVRIER AU SIÈGE DE LA CACI

Séminaire sur «Le perfectionnement de la rentabilité des blés durs en Algérie

En collaboration avec l'entreprise Suisse (SYN-GENTA), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise mardi 13 février à partir de 09h30 n son siège, un Séminaire portant sur les outils de perfectionnement pour une meilleure rentabilité des blés durs en Algérie «Initiative céréale : Saba plus».

PARLEMENT

M. Bouhadja dénonce l'implication de son nom dans la supposée "coordination de soutien à la candidature du président Bouteflika pour un cinquième mandat"

Le président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Saïd Bouhadja a dénoncé hier à Alger l'implication de son nom dans la supposée "coordination de soutien à la candidature du président Bouteflika pour un cinquième mandat", le qualifiant de "dépassement grave" impliquant la prise de sanctions à l'encontre de ses auteurs.

Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie célébrant le 20e anniversaire de l'institution du Conseil de la nation, M. Bouhadja a dénoncé les déclarations du membre du comité central du Front de Libération Nationale (FLN) et député Baha Eddine Tilba qui a cité son nom parmi les membres de la supposée "coordination de soutien à la candidature du président Bouteflika pour un cinquième mandat", aux côtés d'autres personnalités dont les deux anciens présidents de l'organe exécutif, Abdelmalek Sellal et Abdelaziz Belkhadem ainsi que d'anciens ministres et des ministres en exercice.

Cela est "un dépassement grave" qui implique la prise de sanctions à l'encontre de ses auteurs, a-t-il estimé. Le Secrétaire Général du FLN, Djamel Ould Abbas avait évoqué la veille l'action menée par des parties au sein du FLN concernant la candidature du président de la République à un cinquième mandat, ajoutant que cette question ne peut être tranchée que par le président Bouteflika. M. Ould Abbas a souligné



que cette coordination "n'existait réellement", ajoutant que "Les auteurs de la présumée liste qui aurait annoncé son adhésion à cette coordination ont démenti l'information (les deux anciens présidents de l'organe exécutif, Abdelmalek Sellal et Abdelaziz Belkhadem ainsi que d'anciens ministres et des ministres en exercice).

Le SG du parti a annoncé le renvoi de l'auteur à l'origine de cette initiative devant le conseil de discipline, affirmant que la direction du parti l'avait averti, il y a une semaine, de ne pas évoquer la question du 5ème mandat, au sujet de laquelle M. Ould Abbas avait donné des instructions interdisant aux membres et élus du Parti d'évoquer cette question.

PARTIS -

Installation de la commission de discipline du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbes a annoncé mardi à Alger l'installation d'une commission centrale de discipline, en parachèvement de l'opération d'installation des commissions permanentes prévues par le statut et le règlement intérieur du parti.

En marge de la cérémonie d'installation

En marge de la cérémonie d'installation organisée au siège du parti, M. Ould Abbes a indiqué que sa formation politique "a parachevé l'opération d'installation des cinq commissions du parti", soulignant que leur mission consiste à traiter "les dépassements et dérives relevées lors des dernières élections législatives et locales".

Le SG du FLN a évoqué "l'action menée par des parties au sein du FLN concernant la candidature du président de la République à un cinquième mandat". "Cette question qui ne peut être tranchée que par le président Bouteflika, n'est pas à l'ordre du jour", a-t-il dit, ajoutant que la direction n'en tient pas compte.

Abordant la supposée "coordination de soutien à la candidature du président Bouteflika pour un cinquième mandat", M. Ould Abbes a souligné qu'elle n'existait réellement.

"Les auteurs de la présumée liste qui aurait annoncé son adhésion à cette coordination ont démenti l'information, à leur tête les deux anciens présidents de l'organe exécutif, Abdelmalek Sellal et Abdelaziz Belkhadem, outre le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Said Bouhadja, ainsi que d'anciens ministres et des ministres en exercice", a-t-il ajouté.

M. Ould Abbes a annoncé le "renvoi du membre du comité central et député à l'origine de cette initiative devant le conseil de discipline", allusion faite à Baha Eddine Tilba, affirmant que la direction du parti "l'avait averti, il y a une semaine, de ne pas évoquer la question du 5ème mandat", au sujet de laquelle le SG du Parti avait donné des instructions "interdisant aux membres et élus du Parti d'évoquer cette question".

"Des parties aux desseins occultes veulent déstabiliser l'unité du parti et brouiller les cartes, comme en 2014", affirmant que la direction du parti "ne le permettra jamais et veillera à la sauvegarde de l'unité du FLN et de l'Alfréir 3-st-il soutenu

de l'Algérie", a-t-il soutenu. Le SG du FLN a indiqué que "5 cas d'infraction au statut et au règlement intérieur du parti ont été examinés. Les auteurs seront présentés prochainement en conseil de discipline

ÉDUCATION -

Deux commissions techniques du ministère de l'Education à pied d'œuvre à Bejaia

Deux commissions techniques composées d'inspecteurs centraux du ministère de l'Education sont depuis mercredi à pied d'œuvre à Béjaia afin d'aider au règlement d'éventuelles situations de blocage d'ordre financier, administratif ou pédagogiques et qui soit de nature à favoriser la suspension de la grève illimitée, déclenchée par le syndicat du Cnapest depuis plusieurs jours déjà, a indiqué Brahim Bader, directeur de wilaya du secteur.

La première commission, à caractère purement pédagogique, a commencé à sillonner les établissements, notamment ceux impactés par la grève, pour faire une évaluation précise de l'avancement des programmes scolaires et proposer de façon concertée des solutions concrètes susceptibles d'aider à l'achèvement des programmes dans les temps, a-t-il précisé.

Dans cet ordre d'idées, des enseignants suppléants, notamment des retraités du secteur ont déjà été engagés afin de suppléer certains grévistes, a-t-il ajouté, soulignant, toutefois, que leur rappel n'est pas pour remplacer le personnel réfractaire. "Il s'agit d'une aide transitoire

"Il s'agit d'une aide transitoire pour éviter les retards", a-t-il tenu à souligner, relevant, par ailleurs, que des mises en demeure ont été adressées aux enseignants frondeurs pour qu'ils reprennent leur travail et ce, a-t-il dit, conformément à la décision de justice qui a considéré cette grève illégale. Le deuxième commission,

Le deuxième commission, composée de compétences administratives et financières, en fonction au ministère et dans les directions éducatives de certaines wilaya, a pris sur elle de vérifier et de contrôler les procédures et les documents de travail courant dans la wilaya et de tenter de débloquer toutes les situations contentieuses ou en suspens, notamment les cas inhérents au versement des salaires et des indemnités.

Son expertise est de nature à traiter toutes les situations de blocage, a-t-il expliqué. Dans une conférence de presse, animée au siège de sa direction, M. Bader s'est montré rassurant quant au fonctionnement du secteur lequel, malgré les difficultés et les contraintes de conjonctures, a relevé les défis qui lui étaient impartis, notamment l'assainissement de toutes les situations fi

nancières et administratives, qui en font un modèle dans le pays.

"Qu'il s'agisse des recrutements des promotions de remplacements de postes vacants ou sur congé de maladie, des arriérés de salaires ou de nouvelles situations, il ne reste aucune situation en suspens au niveau de la direction, le tout ayant été acté et mandaté l'adresse des services du contrôle financier et du trésor", a-t-il soutenu. "D'ici au mois de mars tout sera régularisé", a-t-il affirmé, attribuant les retards aux procédures administratives courantes, notamment dans leur volet en rapport avec le versement des budgets, notamment les subventions complémentaires, et les décalages induits dans la prise en charge des personnels enseignants et administratifs.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 6 casemates pour terroristes contenant une quantité de produits explosifs détruites à Batna (MDN)

Six casemates pour terroristes contenant une paire de jumelles, une quantité de produits explosifs, des té-léphones portables ainsi que d'autres effets, ont été découvertes et détruites, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté mardi à Batna par un détachement de l'Armée populaire nationale (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de
fouille et de ratissage, menée à
Batna/sème RM, un détachement de
l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 6 février 2018, six
casemates pour terroristes contenant
une paire de jumelles, une quantit
de produits explosifs, des téléphones
portables ainsi que d'autres effets,
tandis qu'un élément de soutien aux
groupes terroristes a été arrêté dans
la même région", note la même source.
Dans le cadre de la lutte contre la

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP "a appréhendé un narcotrafiquant et sais à Kg de kif traité à Tlemcen/zème RM".

Par ailleurs, un détachement de l'ANP "a arrêté à Biskra/4ème RM, deux individus en possession de 26,904 unités de tabac, alors que des outils d'orpaillage ont été saisis à In Salah/6ème RM", ajoute le communiqué du MDN.

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste ayant rallié les groupes terroristes en 2013, s'est rendu, mardi après-midi aux autorités militaires à Tamanrasset et ce, grâce aux efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiter-

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, cet après-midi du 06 février 2018 aux autorités militaires à Tamanrasset/6eRM.

Il s'agit du terroriste recherché Kh. K. Benmoussa alias Abou Mohamed, qui a rallié les groupes terroristes en 2013", note la même source. Il a été également procédé à la récupération d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni.

"Ces résultats de qualité interviennent pour réitérer la détermination des unités de l'ANP, engagées sur l'ensemble du territoire national, pour la défense du pays, en mettant en échec toute tentative d'atteinte à sa sécurité et à sa stabilité", ajoute le communiqué du MDN.

PROJET DE LOI SANITAIRE: La gratuité des soins est la ligne rouge à ne pas franchir



Le président de la commission de la santé, des Affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Bouabdallah, a indiqué hierque le projet de la nouvelle loi sanitaire "prévoit des mesures très importantes au profit des citoyens" et "consacre la gratuité des soins qui est une ligne rouge".

Les membres de la commission de la santé poursuivent l'examen des dispositions du projet de la nouvelle loi santiaire qui "compte 470 articles, dont 143 ont été examinés à ce jour, par l'audition de tous les acteurs du secteur (syndicats, professeurs, associations de malades) avant de soumettre le texte aux membres du Parlement", a déclaré M. Bouabdallah à l'APS.

Le projet de loi sanitaire "consacre la gratuité des soins qui est une ligne rouge pour l'Etat algérien" et "comporte de nouvelles mesures très importantes au profit des citoyens", a-t-il souligné, citant "le dossier médical unique pour chaque patient qui entre dans le cadre de la modernisation des mécanismes de travail du système de santé" et l'instauration d'un "médecin de référence" au niveau des villages et des quartiers en vue d'alléger la pression sur les services hospitaliers et d'assurer une bonne prise en charge du malade.

Le projet de loi prévoit également l'élaboration d'une carte médicale répartissant les établissements hospitaliers par région et par population, qui permettra de définir les besoins de chaque wilaya en médecins et en équipements médicaux en vue d'assurer une couverture sanitaire homogène.

Le texte de loi régira l'activité des cliniques de procréation médicalement assistée et de fécondation in vitro "qui n'exercent pas actuellement dans un cadre juridique clairement défini".

Des règles unifiées seront ainsi appliquées pour protéger les personnes concernées par la fécondation in vitro". Ledit projet de loi prévoit une nouvelle réglementation en matière de transplan-

Ledit projet de loi prévoit une nouvelle réglementation en matière de transplantation d'organes, a indiqué M. Bouabdallah, affirmant que la commission de la santé sera à l'écoute des "avis des instances et personnalités religieuses concernant les différents aspects de cette question".

L'élaboration d'une loi sur la santé est désormais "un impératif", "la loi en vigueur qui date de 1985 étant dépassée", a-t-il ajouté, qualifiant la nouvelle loi de "positive" car elle prévoit des mesures adaptées aux développements enregistrés à l'échelle internationale.

Dans une précédente déclaration à l'APS, le ministre avait souligné l'impératif de procéder à la révision du cadre juridique du secteur de la Santé car la loi de 1985 a montré "ses limites et n'est plus adaptée aux mutations que connaissent le secteur et la société, d'où l'urgence d'une actualisation de cette loi et sa présentation, dans les meilleurs délais, devant les deux chambres du Parlement".

PARLEMENT

La commission des affaires économiques propose des amendements au projet de loi portant commerce électronique

La commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) a proposé une série d'amendements concernant le projet de loi portant commerce électronique (ecommerce), notamment dans son volet relatif aux transactions commerciales transfrontalières avec l'introduction d'un nouvel article relatif aux investissements soutenant les activités du commerce électronique.

Les amendements proposés touchent 22 articles du projet de loi relatif au commerce électronique présenté mardi lors d'une séance plénière à l'APN.

La commission a proposé l'amendement de la première clause de l'article 2 pour remplacer le terme "algérien" par "jouissant de la nationalité algérienne" outre l'introduction d'amendements dans la forme pour éviter toute ambiguité.

S'agissant de l'article 3, la commission a proposé la reformulation de la dernière clause de l'alinéa 2 à condition que le transport de la marchandise ou du service soient



subordonné à un acte officiel. Ainsi il est formulé que "le commerce électronique est exercé dans le cadre de la loi.

Cependant toute transaction par communication électronique est interdite pour les loteries et jeux de hasard, les boissons alcoolisées, le tabac, les produits pharmaceutiques et les produits qui touchent à la propriété intellectuelle ou industrielle ou toute marchandise ou service prohibé en vertu de la législation en vigueur".

La commission a proposé l'introduction d'un nouveau article permettant aux investissements soutenant les activités du commerce électronique de bénéficier de mesures incitatives pour encourager l'économie, notamment l'économie numérique.

Un autre amendement a été proposé concernant l'article 5 par l'adition de la "définition du nom de la zone" parmi les définitions contenues dans le texte de loi Concernant les transactions commerciales transfrontalières, la commission a proposé l'amendement de l'article 7 en ajoutant l'expression "ou dans le registre de l'artisanat et métiers selon le cas" et la suppression de de l'extension ".com." Ainsi, l'article stipule que "l'activité commerciale électronique est soumise à l'inscription sur le registre de commerce ou sur le registre de l'artisanat et métiers selon le cas et à la publication sur un site électronique ou page électronique" domicilié en Algérie avec extension

Par ailleurs, la commission a proposé d'introduire des amendements de forme concernant les articles 14, 15, 19, 30, et 46 relatifs au paiement électronique, à l'élaboration des factures électroniques qui seront adressées au consommateur, à la communication électronique, aux infractions et aux taxes.

Elle a en outre, suggéré de

revoir l'article 16 en ajoutant le caractère obligatoire à ses dispositions pour assurer une protection équilibrée des droits du consommateur et de la source électronique outre l'amendement des articles 17 et 18 en remplaçant le terme "formation" par "conclusion" d'autant qu'il s'agit d'un terme consacré juridiquement.

Concernant l'amendement de l'article 21 la commission a proposé la prolongation du délai de retour du produit à la source de 2 à 4 jours en cas de non respect des délais de livraison et de 10 à 15 jours pour le remboursement.

pour le remboursement . S'agissant de l'article 22 la même commission a suggéré de prolonger de 2 à 4 jours le délai du retour de la marchandise à la source en cas de non conformité à la commande et de 10 à 15 jours pour le remboursement.

La commission de l'APN a proposé l'ajout du terme "registres" au premier paragraphe du texte intégral de l'article

Il a été proposé, dans ce contexte, l'amendement de l'article 29 par l'introduction du terme 'inter emploi' parmi les exigences prévues par la loi

La commission a également proposé l'amendement de l'article 47 en utilisant une terminologie consacrée juridiquement pour plus de concision et de clarté, tout en suggérant la formulation suivante "en cas de récidive, l'amende est portée au double dans une durée ne dépassant pas 12 mois à partir de la date de la peine relative au délit précédent".

PROJET DE LOI RELATIF AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE: Des membres de l'APN appellent à protéger les données personnelles lors des transactions commerciales électroniques

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis en avant, mardi, dans leurs interventions lors de la séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif au commerce électronique, l'importance de ce dernier en insistant sur l'impératif de protéger les données personnelles contre tout détournement lors des transactions commerciales électroniques.

Dans son intervention, le député Sli-

Dans son intervention, le député Slimane Sadaoui du parti du Front de libération nationale (FLN) s'est interrogé sur les mesures prises pour protéger les données personnelles des opérateurs économiques dans le cadre du commerce électronique

Le député a également soulevé la question de la confiance entre l'entreprise commerciale et le consommateur ou le client, en allusion aux entreprises fictives qui pullulent sur la Toile, insistant sur l'importance du développement technologique pour la maîtrise du commerce électronique.

M. El-Houari Tighersi de la même formation politique a axé son intervention sur les limites de l'infrastructure technologique, du réseau de téléphonie et l'absence de la culture électronique.

La députée Fatima Karma du Rassemblement national démocratique (RND) a,

pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'intégrer le paiement électronique et de développer les systèmes bancaires, appelant à la coordination entre les ministères concernés et à la mise sur pied d'une commission multisectorielle chargée de suivre les échanges dans le cadre du commerce électronique.

merce électronique.
Pour le député Mohamed Baba Ali de la même formation politique, "il importe d'impliquer les Douanes dans la surveillance des transactions commerciales électroniques aux côtés des autres organes cités dans le projet de loi".
Lakhder Benkhelaf (Union Ennahda-

Lakhder Benkhelaf (Union Ennahda-Adala-Bina) a estimé qu'une bonne exploitation du commerce électronique permettra de générer des revenus fiscaux supplémentaires et d'absorber les liquidités circulant sur le marché parallèle, insistant sur l'importance du "contrôle" des transactions électroniques.

La députée Khoumri Beldia (même groupe parlementaire) a plaidé pour la création d'une instance souveraine chargée de l'uniformisation de la législation, s'interrogeant sur la manière de réception des revenus du commerce électronique par les banques.

Noura Chetouh, députée du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), a appelé "au retrait" du projet de loi afin de l'enrichir et de le soumettre au ministère du Commerce", mettant en avant l'importance de la coordination entre les ministères concernés, à savoir le Commerce, la Justice, les Finances et les Affaires religieuses.

"L'encadrement du commerce électronique compte désormais parmi les premières priorités de l'Algérie. Les citoyens de même que les opérateurs économiques ont grandement besoin d'une plateforme juridique susceptible de développer le commerce électronique", a affirmé la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun lors de la présentation du projet de loi.

de la présentation du projet de loi. Ledit texte de loi vise à définir les règles générales inhérentes au commerce électronique des marchandises et services, à travers l'instauration d'un climat de confiance, de nature à généraliser et à développer les échanges électroniques (commerce numérique) et partant faciliter les services à distance, a-t-elle poursuivi.

Il est également question, selon la ministre, d'adapter la législation nationale aux normes et standards internationaux pour généraliser les échanges commerciaux au double plan national et international.

COMMÉMORATION DES ÉVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUCEF:

Un riche programme initié par le ministère de la Défense nationale

Un riche programme d'activités commémoratives du 60e anniversaire des évènements de Sakiet Sidi Youcef, a été initié par le ministère de la Défense nationale hier et aujourd'hui au Musée central de l'Armée "Chadli Benjdid", en hommage aux martyrs qui se sont sacrifiés aux cotés de leurs frères tunisiens, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Al'occasion de la célébration du 60ème anniversaire des évènements de Sakiet Sidi Youcef, et en hommage à nos valeureux martyrs, qui se sont sacrifiés corps et âmes, aux cotés de leurs frères tunisiens, à Sakiet Sidi Youcef, le ministère de la Défense nationale organise, du 7 au 8 février 2018, un riche programme d'activités commémoratives, au niveau du musée central de l'Armée, défunt Président Chadli Benjdid (tère Région militaire)", précise le communiqué. "Au nom du Général



de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général-major, Maddi Boualem, directeur de la Communication, de l'information et de l'orientation à l'Etat-Major de l'ANP, a présidé l'ouverture officielle de cette manifestation historique en présence d'officiers de l'ANP, de l'attaché militaire naval et de l'air auprès de l'ambassade tunisienne, de moudjahidine et de nombreux élèves relevant des Ecoles de formation de l'ANP et des établissements du secteur de l'éducation nationale". Dans son allocution prononcée à cette occasion, le gé-

néral-major, Maddi Boualem a "rappelé la qualité des liens historiques entre les deux pays, en soulignant que les évènements de Sakiet Sidi Youcef constituent une occasion pour revisiter cette période de combat héroïque commun entre les deux peuples frères, et durant laquelle les plus grandes actions de cohésion, de fraternité et de solidarité ont été réalisées".

Les événements de Sakiet Sidi Yousef "demeurent une étape marquante et inoubliable comme un symbole de fraternité de liberté et de dignité, et le message pour lequel tant de sacrifices ont été consentis restera un legs dans la préservation des vertus, des valeurs et des

principes pour lesquels de braves hommes se sont sacrifiés en martyrs, traçant l'histoire d'une vie empreinte par le génie d'un peuple et la résistance d'une nation que l'histoire a gravé en lettres de feu et de lumière, devenant une référence aux futures générations pour illuminer leur chemin et avancer avec certitude sur la voie de nos valeureux martyrs", at-il souligné.

Cette manifestation sera marquée, également, par l'organisation de "plusieurs activités importantes au niveau du Musée Central de l'Armée, défunt Président Chadli Benjdid/tère RM, à travers l'organisation d'exposition photographique et l'animation de conférences par des professeurs et de chercheurs en histoire", aioute le communiqué.

ajoute le communiqué.

Il s'agit d'une "occasion pour commémorer les valeurs et les principes de notre glorieuse guerre de libération et une date mémorable, à travers laquelle se consolide l'esprit d'appartenance nationale et se renforcent les liens de rapprochement et de fraternité entre les deux peuples frères, réunis par un passé commun, riche de victoires, d'héroïsme et de mémoire commune", conclut la même source.

UNIVERSITÉS USTO-MB: mise en œuvre de trois accords de partenariat université/ entreprise

Trois accords de partenariat conclus entre l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) et le secteur économique sont entrés dans leur phase de mise en Euvre, a-t-on appris hier des responsables de cet établissement. "Les trois conventions de collaboration

"Les trois conventions de collaboration ont été signées, en l'espace d'une année, dans le but de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés", a précisé à l'APS le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, Bouziane Hammou.

A cet effet, des rencontres sont programmées pour la semaine prochaine avec les trois entités partenaires, à savoir l'Institut algérien du pétrole (IAP), la Société de maintenance industrielle d.ÆArzew (SOMIZ), et l'entreprise Lafarge Ciment d'Oggaz (LCO), a indiqué M. Hammou.

Dans ce cadre, un workshop réunira des experts de l'USTO-MB et de l'IAP en vue de l'élaboration des programmes pédagogiques de deux nouveaux masters professionnalisants dans le domaine de la chimie industrielle.

Les deux nouveaux parcours qui seront dispensés à partir de la prochaine rentrée universitaire, sont dédiés aux spécialités de la "corrosion" et des "polymères et pétrochimie".

Une séance similaire est prévue au niveau de la SOMIZafin d'évaluer les besoins pour la formation du personnel de cette société par l'USTO-MB, le lancement de travaux de recherche scientifique d'intérêt commun et l'organisation de stages pratiques au profit des étudiants.

La rencontre qui se tiendra au site de l'entreprise "LCO", sera marquée, quant à elle, par une cérémonie en l'honneur de la première promotion d'étudiants de l'USTO-MB à effectuer son stage de formation pratique d'ans cette usine

mation pratique dans cette usine.

Le même établissement dÆenseignement supérieur compte encore plusieurs partenaires au sein du bassin industriel local à l'instar de la Société algérienne d'ingénierie et de réalisations (Safir, matériel de production d'hydrocarbures), et la Société des ciments de Zahana (SCIZ, Mascara).

"Ces accords ont permis à l'université d'enrichir ses programmes de formation pour mieux répondre aux attentes du secteur économique et garantir l'insertion professionnelle des diplômés, et ce, conformément aux orientations de la tutelle", a souligné le vice-recteur.

EMPLOI

Agence de l'emploi de Sétif : plus de 20.200 placements effectués en 2017

Un total de 20.271 placements des demandeurs de travail, a été effectué durant l'année 2017, par l'agence de wilaya de l'Emploi (AWEM), a indiqué hier, le directeur de cet organisme, Brahim Benyoucef.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a déclaré que 17,202 placements parmi le nombre global ont été réalisés dans le cadre du système dit "classique", 1.608 placements ont été concrétisés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), tandis que 1.461 autres ont été générés au titre des contrats de travail aidé (CTA).

Le responsable a détaillé, dans ce même contexte, que 49,92 % de cas embauchées en 2017 relèvent du secteur de l'industrie, considéré comme le plus pourvoyeur d'emplois, suivi du secteur des services avec 31,63 % de la totalité des placements et puis le bâtiment et travaux publics pour un taux de l'ordre de 17,22 % et le secteur de l'agriculture (1,23 %). L'AWEM de Sétif a organisé durant la même période 60 ateliers pratiques liés aux techniques de recherche d'emploi à travers les 6 antennes relevant de cette wilaya ciblant 799 demandeurs de travail, a par ailleurs fait remarquer la même source.

D'autres journées d'information et de sensibilisation visant à faire l'agence d'emploi, les mesures prises par l'Etat dans le cadre de la promotion de ce secteur, la lutte contre le chômage et le lancement de plusieurs services inscrites dans le cadre de la modernisation des démarches d'embauche, l'inscription à distance des offres d'emploi ou des demandes notamment ont été organisées durant l'année précédente, a-t-il dit.

Dans l'objectif d'assurer une transparence dans la gestion des demandes d'emplois, conformément aux instructions de la tutelle, l'agence d'emploi de wilaya Euvre à se rapprocher des demandeurs d'emploi à travers le système intermédiaire Wassit de traitement des offres d'emploi et la mise en place de la nomenclature des métiers à travers les différentes institutions de la wilaya, a ajouté le même responsable.

Les objectifs tracés en 2017 en matière de placements ont été réalisés à 105,03 % où 19,300 placements avaient été inscrits, durant cette année, tous dispositifs confondus, alors que plus de 20.000 personnes avaient été embauchées dans cette wilaya dont le marché d'emploi est très prometteur à la lumière de la dynamique économique de la région, a affirmé M. Benyoucef.

INTEMPÉRIES:

Plusieurs axes routiers dans 8 wilayas du Centre et de l'Est coupées ou difficiles à la circulation selon la Protection civile

Plusieurs axes routiers dans huit wilayas du Centre et de l'Est du pays sont coupées ou difficiles à la circulation suite aux intempéries ayant affecté ces régions durant les dernières 48 heures, a-t-on appris hier de la Protection civile.

40 neures, a-t-on appris mer de la Protection Civile.

Il s'agit des wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Sétif, Béjaïa,
M'Sila, Batna, Blida et Médéa, a précisé à l'APS le chargé de
communication à la Protection civile, le capitaine Nassim
Bernaoui, ajoutant que les services de la Protection civile
ont procédé au secours et à l'assistance des personnes bloquées
ou coincées par la neige et à des opérations de déneigement
pour la réouverture des routes coupées.

Ainsi, dans la wilaya de Tizi Ouzou, l'axe routier qui relie la commune de Benni Yenni à celle d'Iboudrarene est bloqué à la circulation, suite au cumul de neige au col de Tizi N'Kouilel, respectivement au niveau de la RN 30 et la RN 33.

La route reliant la commune d'Aïn El-Hammam à la wilaya de Bouira est également coupée au niveau du col Tirourda, de même que celle reliant la commune d'Iferhounene au col Tizi Chelata. Concernant la wilaya de Bouira, la RN 33 dans la commune d'El-Asnam est coupée à la circulation au lieu dit Assoule-Tikjda, suite au cumul de neige, de même que la



RN 15 dans la commune d'Aghbalou, coupée à la circulation au col de Tirourda. Dans la wilaya de Sétif, le chemin reliant la commune de Bouandas à celle d'Aït Tizi est coupée au lieudit Tizi Ntaga, de même que la RN 76 reliant la commune de Guenzet (Sétif) à la wilaya de Bordj Bou Arreridj, qui demeure difficile à la circulation.

A Batna, la route reliant les daïras de Batna et de Merouana reste difficile à la circulation au niveau de la RN 31 reliant les wilayas de Batna et de Biskra au lieudit Aïn Ettin.

Dans la wilaya de Blida, la RN 64 qui relie la localité de Bougara à celle d'Al Aïssaouia (Médéa), est coupée à la circulation, suite au cumul de neige, alors que dans la wilaya de M'Sila, le chemin de wilaya (CW) reliant la commune de Maadid au village d'Eghil, est coupée à la circulation.

Mandid au village d'Eghil, est coupée à la circulation.

Pour ce qui est de la wilaya de Médéa, la RN 60 est, pour sa part, difficile à la circulation au niveau de la commune de Ouled Antar jusqu'à celle de Boghar, au même titre que la RN 1 reliant la commune de Ksar El Boukhari à celle de Meftaha.

Enfin, dans la wilaya de Bejaïa, la RN 26 est coupée à la circulation dans la commune de Chellata, plus précisément au niveau du col de Chellata.

LE P^R KAMEL BOUZID, CHEF DU SERVICE ONCOLOGIE AU CPMC ET LE P^R AÏCHA DJEMAA, CHEF DU SERVICE RADIOTHÉRAPIE AU CHU DE CONSTANTINE, INVITÉS HIER AU FORUM DE *DK NEWS*

TRAITEMENT DU CANCER:

Le P^r Bouzid plaide pour le remboursement des soins effectués dans le secteur privé

Le chef de service du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), le Pr Kamel Bouzid, a plaidé hier au Forum de DK News, à la mise en place d'une convention entre les centres privés d'oncologie médicale et la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), pour la prise en charge des assurés sociaux atteints de cancer.







Rachid Rachedi

Le Pr Bouzid qui était invité au même titre que le Pr Aïcha Djemaa chef du service radiothérapie au CHU de Constantine, au Forum de *DK* News, a exprimé son mécontentement de l'absence d'un processus de remboursement des soins effectués dans le secteur privé et dont les coûts s'élèvent à plusieurs cen-taines de milliers de DA. «En moyenne, il faut

compter entre 600 000 et 900 000 DA pour le traitement d'un cancer du sein ou de la prostate

Ce coût est entièrement supporté par les malades», a indiqué le Pr Bouzid.

Le chef de service du CPMC a ajouté que «la CNAS qui se plaint de la hausse des dépenses liées au remboursement des médicaments, a tendance à oublier que le cancer fait partie des maladies chro-

Il doit donc être pris en

charge au même titre que les autres pathologies.

On peut guérir d'un cancer mais pas d'un AVC, on garde toujours des séquelles», a-t-il

Plan national anti-cancer: «Les objectifs sur le point d'être atteints»

D'autre part, s'exprimant sur la mise en œuvre du plan national anti-cancer, initié par le Président de la République, le Pr Bouzid a indiqué que les objectifs contenus dans ce plan sont sur le point d'être atteints.

«Grâce à ce plan, le nombre d'accélérateurs utilisés dans la radiothérapie a augmenté de manière significative.

A ce rythme, on atteindra d'ici la fin 2018 l'objectif fixé à savoir un accélérateur pour 500 000 habitants, ce qui est la norme de l'OMS, cela représente pour l'Algérie entre 80 et 85 accélérateurs tous secteurs confondus».

Le Pr Bouzid est également intervenu sur le thème de la rencontre savoir «L'optimisation des soins en oncologie».

Dans ce cadre, l'éminent spécialiste a souligné qu'un «énorme effort» a été fait en matière de formation des oncologues spécialisés dans la prise en charge des malades atteints de cancer.

«Ces derniers sont compé-tents et tout à fait aptes à prendre en charge le plan national anti-cancer que ce soit au niveau de la prévention, des soins ou durant les réunions de consultations professionnelles»

Toutefois, pour mettre un terme au problème des «déserts médicaux» dans le Sud et les Hauts-Plateaux, le Pr Bouzid a plaidé pour l'amélioration des conditions de travail socioprofessionnelles des médecins.

«On a près de 800 onco-logues médicaux, ils peuvent facilement être répartis à travers les 48 wilayas.

Cela permettrait de couvrir rapidement les besoins de la population en matière de cancer, pour peu que les condi-

tions minimales soient remplies à savoir un plateau technique (lits et fauteuils de traitement), une prise en charge sociale des médecins (logements), une prime d'installa-tion et une rémunération en fonction du travail qu'ils exer-

Selon le Pr Bouzid, la référence en la matière sont les missions médicales étran-

gères ou le privé national. «Le minimum qu'on puisse demander s'est de rémunérer les médecins algériens à ce niveau.

La gratuité de l'enseignement n'est pas un prétexte pour mal payer les médecins qui représentent l'élite de la nation

La France aspire les médecins spécialistes que nous for-mons et cette situation dure depuis trente ans.

On forme de bons médecins qui partent s'installer en France, aux Emirats arabes unis, en Arabie Saoudite et au Canada car les conditions de travail y sont nettement meilleures», a-t-il signalé.

r.dknew





RENDEZ-VOUS POUR LA RADIOTHÉRAPIE Délais d'attente entre 10 et 60 iours

Concernant l'éloignement des rendezvous pour les séances de radiothérapie, pro-blème dont a souffert durant plusieurs années les malades atteints de cancer, le Pr Aïcha Djemaa, a affirmé que la situation s'est nettement améliorée et que ce problème ne se posait plus aujourd'hui.

«Avant les patients originaires de l'Est partaient se faire soigner en Tunisie, ceux de l'Ouest se rendaient au Maroc alors que d'autres préféraient partir en Turquie.

Aujourd'hui, grâce à l'ouverture de plu-sieurs nouveaux centres à travers plusieurs régions du pays, les rendez-vous sont dispo-nibles et les délais d'attente sont estimés entre 10 et 60 jours, ce qui est raisonnable».

R.R

DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX Aucune pénurie à l'horizon

Interrogé sur la disponibilité des médicaments anticancéreux, le Pr Bouzid a assuré que la plupart d'entre eux étaient disponibles et que les unités d'oncologie en sont régulièrement approvisionnées. «Aujourd'hui, la situation est bien meilleure que celle enregistrée en 2010. Les médicaments anticancéreux sont disponibles.

Il peut y avoir des perturbations et un manque de temps en temps mais rien de plus», a-t-il confié.

PRAÏCHA DIEMAA CHEF DU SERVICE RADIOTHÉRAPIE AU CHU DE CONSTANTINE Prise en charge médicale des cancéreux : «La situation

La prise en charge médicale des malades atteints de m cancer a enregistré ces dernières années une amélioration notable, notamment grâce à l'ouverture de nouveaux centres de soins, et à l'augmentation du nombre d'accélérateurs médicaux pour la radiothérapie, a indiqué le Pr Aïcha Djemaa chef du service radiothérapie au CHU de Constantine. «On est passé de sept (7) accélérateurs en

en nette amélioration»

2013 à près de quarante (40) aujourd'hui, dont une dizaine dans le secteur privé. L'ouverture de nouveaux centres de soins à l'image de celui de Draâ Ben Khedda (équipé de 3 accélérateurs), de Bechar et Adrar équi-pés de six (o6) accélérateurs, et celui d'El Oued, permettra d'alléger davantage la charge qui pèse sur les centres déjà opérationnels. Il y a aussi de nouveaux projets à Laghouat et Béjaïa», a souligné le Pr Djemaa.

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE

Renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur industriel

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi a recu mardi à Alger la directrice du département Maghreb et Malte, Moyen orient et Afrique du nord la Banque Mondiale (BM) Marie-Françoise Marie-Nelly avec laquelle il a abordé la coopération bilatérale dans le domaine industriel, a indiqué un communiqué du ministère.



Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté de la coopération bilatérale entre l'Algérie et cette institution financière, notamment dans le domaine industriel avec la disponibilité de la renforcer davantage à l'avenir, note la même source.

A ce propos, M. Yousfi a évoqué l'appui de la BM , notamment en ce qui concerne l'accompagnement de petites et moyennes entreprises (PME) algériennes dans l'acte de l'exportation, ajoute le communiqué. Le ministre a également mis en avant les efforts déployés par l'Algérie, malgré la conjoncture économique actuelle, dans le but de diversifier l'économie nationale avec le lancement d'une série d'investissements notamment dans le secteur industriel.

A cet effet , il a évoqué l'essor que connaissent des secteurs tels que le secteur du textile, l'industrie pharmaceutique, le ciment, l'industrie mécanique et la sidérurgie.

Pour sa part, la délégation de la BM, présidée par Mme Marie-Nelly s'est dit disposée à accompagner les PME algériennes dans l'acte d'export d'autant que le potentiel existe, et aussi dans l'amélioration de la gouvernance de ces entreprises. Par ailleurs, les deux parties ont évoqué le dossier du Doing Business et l'amélioration du climat d'affaires en Algérie, a conclu le communiqué.

MME MARIE FRANÇOISE MARIE-NELLY:

« La Banque mondiale mène une étude sur les filières économiques à valeur ajoutée en Algérie »

La Banque mondiale (BM) mène une étude visant à définir les filières économiques dont l'Algérie possède des avantages comparatifs, afin de promouvoir l'exportation dans ces filières, a indiqué mardi à Alger la directrice du département Maghreb et Malte, Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque mondiale, Marie

Françoise Marie-Nelly.

"Le groupe de la BM travaille actuellement avec le gouvernement algérien sur l'examen de quelques filières où le pays à un avantages comme l'huile d'olive, le liège, le cuir. L'objectif est améliorer la valeur ajoutée de ces produits et de les positionner sur le marché domestique et international", a déclaré Mme. Marie-Nelly à l'issue d'une rencontre avec le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad.

Des analyses sur l'in-

dustrie de transformation sont également en cours d'élaboration par la BM afin d'accompagner son développement avec des "interventions beaucoup plus précises", a-t-elle aiouté

Mme. Marie-Nelly a annoncé par ailleurs le tenue d'une conférence régionale qui sera organisée à Alger au mois de mars avec l'appui de la BM sur la nouvelle économi pour les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord avec la participation des jeunes entrepreneurs et des experts internationaux.

Cette conférence sera consacrée notamment à l'innovation et au développement des startups, a-t-elle précisé. La responsable a souligné par ailleurs le rôle du secteur privé algérien dans la diversification des sources de création d'emploi et de richesse, en mettant en

exergue l'importance d'un partenariat entre les deux secteurs privé et public.

"Ce sont les opérateurs privés qui connaissent mieux les contraintes de l'entreprise et qui peuvent donc aider l'administration à prendre des mesures qui vont fluidifier les circuits administratives et les accès aux financements", a noté Mme. Marie-Nelly.

Marie-Nelly.
A ce titre, elle s'est félicité du partenariat lancé entre la BM et le FCE visant à accompagner cette organisation patronale dans le processus du développement des entreprises algériennes, de la promotion de l'exportation et de l'amélioration de climat des affaires dans le pays.

Dans le cadre de sa visite de travail en Algérie, Mme. Marie-Nelly avait été reçue lundi par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Elle a été également reçu mardi par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, avec qui elle a abordé les perspectives de coopération avec les deux institutions BIRD et SFI, filiales de la BM, dont les actions à mener doivent s'inscrire dans le cadre des évolutions économiques récentes du pays.

Lors de cette rencontre, les représentants la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (SFIC, ont réafirmé la disponibilité de leur institution respective à continuer d'accompagner l'Algérie dans son programme de développement

Elle s'est entretenue également avec le ministre de l'Industrie et des Mines, M.Youcef Yousfi de la coopération bilatérale notamment dans le secteur industriel, avec la disponibilité de la renforcer davantage à l'avenir.

INDUSTRIE

Ouargla: 25 projets entrés en exploitation en 2017

Vingt-cinq (25) projets d'investissement sont entrés en exploitation durant l'année 2017 dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier du directeur de l'Industrie et des Mines (DIM). Implantés dans différentes zones d'activités de

Implantés dans différentes zones d'activités de la wilaya, ces projets ont généré plus de 2.000 emplois, a affirmé Abdelaziz Harrouz, à l'issue d'une rencontre avec des investisseurs locaux et des membres du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), consacrée à l'exploration d'opportunités d'investissement dans la wilaya. Ils concernent divers segments industriel, agro-industriel et de services, dont la réalisation de pylônes électriques, la laiterie, la fabrication de chlore, la transformation de plastique et de papier, des installations touristiques, des stations services et autres, a-t-il indiqué.

tes mistanatoris totristiques, tes stations services et autres, a-t-il indiqué.

En parallèle, 134 projets ont été lancés en réalisation dans diverses branches d'activités, telles que l'agro-industrie et le bâtiment et travaux publics, et sont appelés à générer de nombreux emplois, a ajouté M. Harrouz en annonçant l'entrée en exploitation cette année de 18 projets prévoyant quelques 3.000 emplois. La wilaya d'Ouargla a mis à la disposition des investisseurs une assiette foncière totalisant 1.311 hectares répartis sur 12 zones d'activités pour la localisation des projets d'investissement, qu'ils soient industriels ou de services, a rappelé le DIM d'Ouargla, estimant que le futur parc industriel de Hassi-Benabdallah (500 ha extensibles), appelé à être aménagé prochainement, devra donner une "bonne impulsion" à la dynamique de développement dans la région.

Ce projet implanté en proximité de la RN-53,

Ce projet implanté en proximité de la RN-53, pour lequel est consacré un investissement de près de 12 milliards DA dans la cadre d'un programme national d'une cinquantaine de parcs industriels à travers le pays, sera réalisé selon les standards internationaux en la matière et offrira aux investisseurs un cadre approprié pour leurs projets économiques, a-t-il poursuivi.

Une vingtaine de projets d'investissement a été

Une vingtaine de projets d'investissement a été jusque là localisée au niveau de ce parc et concernent des activités en rapport avec les hydrocarbures, l'agriculture, la transformation, le recyclage de déchets et autres.

Lancement prochain de l'investissement dans la nouvelle Hassi-Messaoud Le directeur de l'Industrie et des Mines d'Ouargla a fait état du lancement prochain de l'investissement au niveau de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, à la faveur de la mise en place de son plan d'aménagement comprenant une zone d'activités et de logistique -ZAL-(965 ha) appelée à accueillir de nombreux projets. Un autre pôle industriel existe dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla) et concentre plusieurs projets couvrant les besoins du marché local, en plus d'une zone d'activités dans la commune de Nezla (300 ha) qui devra être aménagée prochainement, selon le DIM.

De son côté, le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a mis en exergue, lors de cette rencontre, les mesures incitatives et les facilitations préconisées pour encourager l'investissement dans la wilaya, évoquant, dans ce cadre, des exemples d'activités réussies dans divers domaines, tels l'agricul-

ture, le tourisme et l'aquaculture.
Il a, en outre, appelé les investisseurs à s'orienter vers la ville nouvelle de Hassi-Messaoud qui offre une importante ZAL pour la concrétisation de leurs projets dans divers segments, à l'instar de l'hôtellerie, la promotion immobilière, le transport et les services.

Cette rencontre entre dans le cadre des activités initiées par le CEIMI dans différentes wilayas du pays afin de s'enquérir des opportunités d'investissement offertes et explorer des pistes de partenariat et de coopération avec des investisseurs locaux, a souligné le président du club, Djamel Moula.

ALGÉRIE - FRANCE Création à Alger d'un Conseil d'affaires algéro-français

Un Conseil d'affaires algéro-français a été créé hier à Alger par le FCE (Forum des chefs d'entreprises) et le Medef (Mouvement des entreprises de France). Le protocole d'accord portant création de ce Conseil d'affaires a été signé par M. Ali Haddad, président du FCE, et Pierre Gattaz, président du Medef, en marge d'un forum d'affaires de deux jours tenu depuis hier à Alger

avec la participation d'une cinquantaine d'entreprises françaises.

Le ministre de l'Industrie et des mines, Yousfi Yousfi, a pris part à la cérémonie de signature. "Je suis heureux de la signature de cet accord car il donne la priorité à la jeunesse et au partenariat", a déclaré M. Gattaz. "Je porte beaucoup d'espoir pour ce Conseil d'affaires car il va contribuer à la refondation de la coopération économique entre l'Algérie et la France", a avancé, pour sa part, M. Haddad. Un Mémorandum d'entente, portant sur la promotion de la coopération bilatérale dans les domaines de la jeunesse et l'entreprenariat, la formation et le numérique, a été également signé par les deux organisations patronales.

MASCARA:

Distribution en mars prochain de 2.000 ha

de terres aux agriculteurs

Quelque 2.000 ha de terres agricoles seront distribués en mars prochain aux agriculteurs des périmètres irrigués de la Habra et de Sig, au nord de la wilaya de Mascara, at-on appris du directeur local des services agricoles.

"Les services de la wilaya procèderont à la distribution de 2.000 has de terres agricoles abandonnées aux agriculteurs des périmètres irrigués de la Habra (Mohammadia) et de Sig en vue de leur exploitation" a indiqué M. Dellali Benouada, en marge des cérémonies marquant la fête des oranges à Mohamadia.

'Ces surfaces font partie d'un total de 4.000 has de terres agricoles récupérées par les services de la wilaya au titre d'une opération d'assainissement du foncier agricole attribué à des ex-bénéficiaires qui ne les ont pas exploités", a-t-il précisé.

Par ailleurs, le secrétaire général de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya de Mascara, Boualem Della, a annoncé, à cette occasion, le lancement d'une opération en vue de labéliser les oranges de Mohammadia, en collaboration avec la direction des services agricoles, les instituts technologiques d'agronomie et des universitaires de Mascara.

L'objectif étant de protéger et de valoriser les agrumes de la wilaya de Mascara et faciliter leur commercialisation à l'intérieur et l'extérieur du pays, selon les explications.

Le responsable a ajouté qu'une opération similaire concernant la qualité de d'olives dites "la Sigoise" produite à Sig, menée avec des organismes européens, a été achevée depuis deux mois. Le dossier a été transmis au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour son agrément officiel.

De son côté, le wali de Mascara, Mohammed Lebka, a souligné, lors de cette cérémonie, que des réunions seront tenues, au mois de mars prochain pour débattre de la situation du secteur agricole dans la wilaya pour recenser ses problèmes et dégager les solutions adéquates.

Il a ajouté que les services de la wilaya déployaient de grands efforts pour s'adapter à la stratégie nationale visant à atteindre deux (2) millions d'hectares de terres agricoles irriguées par le transfert des eaux des barrages à l'irrigation des récoltes agricoles.

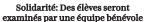
Les efforts de l'Etat pour soutenir les producteurs d'agrumes à Mohamadia a commencé à donner leurs fruits avec la hausse de la production qui est passée en 2017 à 752.000 quintaux pour atteindre les 900.000 quintaux en 2019 après l'augmentation de la surface irriguée du périmètre de la plaine de la Habra à 10.000 has au lieu de 7304 has actuellement. Ce périmètre irrigué est spécialisé dans la production des agrumes. Quelque 2.866 fellahs exercent cette activité.

TISSEMSILT

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA DIRECTRICE DE L'ÉDUCATION Levée du gel de projets de l'Education

Quatre vingt douze (92) projets du secteur de l'éducation, entre ceux qui ont fait l'objet d'une levée de gel et ceux nouvellement inscrits, ont été passés en revue, lors de la conférence de presse de Mme la directrice de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt.

Ainsi, les projets concernés par la levée de gel concernent pas moins de six (06) lycées (Tissemsilt , Melaâb, Maâcem, Sidi Slimane et Boucaid pour le lycée de Tamallahet est en cours de réalisation au taux d'avancement appréciable), sept (07) collèges (03 collèges à Tissemsilt, un collège à Theniet El Had, un collège à Sidi Boutouchent, un collège à Tamallahet et un collège à Lazharia dont les travaux en cours de réalisation au taux d'avancement est de plus de 50%) et 18 groupements scolaires du primaire,(09 écoles primaires à Tissemsilt dont deux en cours de réalisation au taux d'avancement appréciable,03 écoles primaires à Bordj Bounaâma,02 écoles primaires à Khemisti, une école primaire à Lardjem, une école primaire à Theniet El Had, une école primaire à Melaâb et une école primaire à Laâyoune), en sus de l'extension de 75 classes dans les trois paliers, 27 cantines scolaires,06 internats dans les collèges et les lycées,10 demi pensions dans les collèges et les lycées et 22 stades combines dont 09 dans le cycle primaire,13 dans le moyen et 18 salles de sports. Le secteur de l'éducation a bénéficie d'une enveloppe financière de 700 Milliards de centime pour ces opération dégelées. Par ailleurs, le même secteur a bénéficie d'une autre enveloppe financière de 20 Milliards de centimes pour acquisition des tables, des chaises, des mobiliers de bureaux ainsi que des équipements pour les cantines scolaires des trois paliers. Même le secteur de l'éducation a bénéficie d'une enveloppe financière de 15 Milliards de centimes, pour l'aménagement et la réhabilitation des établissements scolaires des trois paliers.



examinés par une équipe bénévole La mutuelle assistance scolaire (MAS) de la région de l'Ouest a organisée des journées d'études à Tissemsilt sur les accidents dans le milieu scolaires et des opérations pilotes de dépistage généralisé et précoce en milieu scolaire a été lancée, à travers la wilaya de Tissemsilt, a annoncé hier mardi, la directrice de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt. Ces rencontres de sensibilisation des médecins des unités de dépistage et de suivi (UDS) de la wilaya. Ces opérations toucheront 150 élèves chaque mois pour le dépistage des pa-thologies ciblées sont celles ayant trait



à l'ophtalmologie et l'ORL, a-t-elle ajouté. Entre autres avantages de cette initiative, il y a lieu de signaler, selon Mme Settouti Imane, directrice de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, la maîtrise dès le jeune âge d'éventuelles pathologies, la réduction sensible des coûts et le suivi médical de la population scolaire. Des interventions chirurgicales seront encadrées par des professeurs dont Mr Mahmoudi au niveau des l'EPH de Tissemsilt et de Bordj Bounaâma. Les médecins généralistes répartis entre les 12 UDS de la wilaya de Tissemsilt dont chaque UDS couvre entre 5000 et 8 000 élèves. Signalons que les médecins des UDS ont eu l'occasion d'élargir leurs champs de connaissances en matière de dépistage de maladies de la vue et de l'appareil auditif. Les médecins des UDS de la wilaya de Tissemsilt ont une meilleure approche pour dépister. Outre le suivi de la santé scolaire, cette approche transférera les cas de pathologies décelées chez les élèves démunis vers les médecins spécialistes qui les prendront en charge bénévolement au niveau de l'EPH de Tissemsilt et de Bordj Bounaâma, a-ton encore indiqué. Un programme spécial sera élaboré, durant les vacances du printemps, pour les consultations et les interventions chirurgicales, a précisé, pour sa part, la directrice de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt. Ces interventions chirurgicales seront conduite par le Professeur Mahmoudi, chef de service ophtalmologie et pédiatrie à l'EHS de Canastel à Oran, une équipe composée de trois ophtalmologues, un optométriste et une infir-

mière, a répondu favorablement à une opération de solidarité pour les enfants scolarisés de la wilaya de Tissemsilt. « Pour suivre une bonne scolarité, l'élève doit bien voir d'où ce dépistage pour le port de lunette » relève la directrice de l'éducation. « L'élève doit aussi bien entendre».

34 divisions d'enseignement de la langue amazighe dans l'Ouarsenis Au total 34 divisions d'enseignement

de tamazight ont été ouvertes cette année dans les établissements scolaires de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mardi, lors d'une conférence de presse du directrice de l'éducation. Ces divisions, destinées aux élèves des 4 et 5èmes années primaires, sont situées dans les dairas de Tissemsilt, Khemisti, Theniet El Had, Bordj Emir Abdelkader, Bordi Bounaâma, Lazharia et Lardiem . Elles accueillent 644 élèves encadrés par sept enseignants spécialisés dans l'enseignement de la langue amazighe. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Education nationale en collaboration avec le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), visant la généralisation de l'enseignement de cette langue à travers la wilaya. La direction de l'Edu-cation de la wilaya de Tissemsilt compte également étendre l'enseignement de cette langue aux paliers du moyen et du secondaire, à la prochaine année scolaire, avec l'aide des parents d'élèves, en fonction du nombre d'enseignants spécialisés en tamazight, selon la même source.

Abed Meghit

1100 LOGEMENTS DISTRIBUÉS À AIN DEFLA « Une grande joie des familles bénéficiaires »

Salim Ben

Le wali d'Ain Defla, Benyoucef Aziz, a procédé hier a la distribution de 360 logements, dont 190 logements sociaux et 170 logements LPA et LPP dans la daira de Hamam Righa, Miliana et Khe-mis Miliana.

Effectivement, en présence des autorités civiles et militaires, le wali d'Ain Defla a procédé à la distribution de 360 logements a travers trois dairas dans la wilaya d'Ain Defla. Il s'agit de 140 loge-ments sociaux, a Zougala dans

la daira de Miliana et 50 logements dans la commune d'El Hassania. Alors que 150 logements de type LPA ont été distribués dans la commune de sidi Lakhdar et 20 loge-ments LPP dans la commune de Ain Beniane. Ces tranches de logements ont fait la grande joie de plusieurs ci-toyens qui font partie d'un programme de plus de 4000 logements à travers le territoire de la wilaya. Le wali d'Ain Defla, a in-

sisté durant ces visites sur le respect des délais contractuels des travaux et du délai de livraison de ces logements,

dans l'attente de la distribution d'autres logements dans la commune d'El Attaf et Khemis Miliana. Dans sa globalité, le programme touche plu-sieurs communes de la wilaya d'Ain Defla. Dans ce cadre. du recasement des familles qui vivent dans des habitations précaires dans la com-mune de Boumedfaa, le wali s'est chargé de la distribution de 650 logements sociaux, dont 158 logements dans le cadre du recasement, 10 logements pour les victimes du terrorisme et 20 autres a El Hoceinia . D'importants moyens humains et matériels

ont été mobilisés pour garantir le bon déroulement de cette opération qui vise à résorber l'habitat précaire. Dans une déclaration à la presse, le chef de l'exécutif a tenu à souligner que le tour des autres communes et d'autres opérations de recasement sont en cours et se feront dans les jours qui viennent. Le Wali à insisté sur la prise en charge de ces nouveaux quartiers et appelé les bénéficiaires de protéger leur environnement en se mobilisant dans des associations en respectant les espaces de leur nouveaux

INTEMPÉRIES:

Des communes de Tizi Ouzou et de Bouira coupées à la circulation

Plusieurs communes des wilayas de Tizi Ouzou et Bouira ont été coupées à la circulation suite aux importantes intempéries ayant affecté des régions du pays ces derniers jours, a indiqué mardi, la Protection civile, assurant qu'aucune perte humaine, ni dégâts matériels n'ont été enregistrés.

"Nous avons enregistré, à l'heure actuelle, suite aux dernières intempéries, des routes coupées à la circulation uniquement dans certaines communes des wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira", a déclaré à l'APS, le chargé de la communication au niveau de la Protection civile, le lieutenant Zoheir Ben Amzal.

Tout en précisant que trois communes de Tizi Ouzou et deux autres communes de Bouira ont été touchées par les incidences de ces changements climatiques, M. Ben Amzal a tenu à assurer qu'"aucune perte humaine, ni dégâts matériels n'ont été signalés".

Selon M. Ben Amzal, pour la wilaya de Tizi Ouzou, il s'agit des communes de Benni Yenni et de Iboudrarene, reliant toutes les deux la wilaya de Bouira, qui sont bloquées à la circulation, suite au cumul de neige au col de Tizi N'Kouilel, respectivement au niveau de la RN n 30 et RN n 33.

La commune de Aïn El-Hammam est également coupée, ajoute le même responsable, au niveau du col Tirourda, à la RN n 15 reliant cette commune à la wilaya de Bouira, alors que la commune de Iferhounene est coupée à la circu-



lation au col Tizi Chelata au niveau du chemin de wilaya 253 reliant la commune Illiten à la wilaya de Béjaïa.

Concernant la wilaya de Bouira, le Lt Ben Amzal a indiqué que la commune d'El-Asnam est, elle aussi, coupée à la circulation, suite au cumul de neige, au niveau de la RN n 33 au lieu dit "Assoule-Tikjda". De même pour la commune de Aghbalou qui est coupée à la circulation,a-t-il dit, au col "Tirourda' au niveau de la RN n 15.

L'Office national de météorologie (ONM) avait annoncé, dans un bulletin météorologique spécial (BMS), que des chutes de neige affecteront les reliefs de l'Ouest du pays dépassant les 900 mètres d'altitude pour atteindre progressivement les wilayas du Centre et de l'Est du pays à partir de lundi soir.

DOUANES DE MOSTAGANEM:

Des saisies, en 2017, d'une valeur de plus de 47 millions DA

La valeur des saistes opèrées par les éléments de l'inspection divisionnaire des douanes de la wilaya de Mostaganem a atteint, l'année dernière, quelque de 47.2 millions DA, a-t-on appris hier de cette institution.

La brigade de contrôle des

La brigade de contrôle des passagers à la gare maritime du port de Mostaganem a ef-

TLEMCEN:

Saisie d'un quintal de kif traité

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi dernièrement un quintal de kif traité dans la commune du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. Des éléments de la BRI relevant de la police judiciaire ont enclenché leurs investigations sur la base d'informations faisant état d'agissements d'un réseau criminel versé dans le trafic de drogue à partir de la ville frontalière de Maghnia. Ce réseau criminel est dirigé par le propriétaire d'un local de services de téléphonie qui utilisait un véhicule pour le transport de la "marchandise" prohibée. Les enquêteurs ont repéré le véhicule devant un garage à Hai El Matmar de Maghnia, avant de le filer jusqu'à Tlemcen. Sur place, les policiers ont passé à l'action et fouillé le véhicule avant de découvrir à son bord la quantité de drogue saisie, a-t-on indiqué de même source. Le propriétaire du véhicule et un complice ont été arrêtés. L'enquête suit son cours pour élucider cette affaire.

fectué durant cette période 336 opérations ayant permis la saisie de 13,8 millions DA, alors que les brigades mobiles ont saisi 33,4 millions DA sur le territoire de compétence. Ainsi, à la gare maritime

de transport des voyageurs, 3552 ballots de friperie, 120 moteurs de véhicules, 100 motocycles, deux fusils de chasse, 400 oiseaux exotiques, 1.250 cartouches de cigarettes étrangères, de la drogue ainsi que 27 véhicules ont été saisis, a-t-on précisé.

Les brigades mobiles ont, quant à elles, saisi 134,5 kilos de kiftraité, 18.685 bouteilles de spiritueux, 31 caméras de surveillance thermique, 13 véhicules, trois camions, des quantités de vêtements et chaussures.

Le nombre des affaires enregistrées durant cette période a atteint 1.517, portant sur des infractions au code des Douanes avec des amendes forfaitaires d'une valeur de 1,2 milliard DA, soit une hausse de 138 % par rapport à 2016.

La direction DES Douanes de la wilaya de Mostaganem a recouvert, en 2017, un montant total de 88 millions DA, concernant 55 dossiers judi-

EL TARF :

Des transporteurs réclament la réglementation des navettes taxi vers Annaba

Une quarantaine de taxis service de la wilaya d'El Tarf observé mardi un mouvement de protestation pour revendiquer l'application de la réglementation organisant les navettes vers Annaba, a-t-on constaté. Les protestataires réclament l'application du planning de travail où l'arrêt de l'activité des taxieurs des wilayas d'Annaba et d'El Tarf était fixé à 16h.

naba et d'El Tarf était fixé à 16h.

Ce planning a été "approuvé par les deux parties", a affirmé à l'APS le représentant du syndicat des taxieurs d'El Tarf, Mohamed Zitouni, qui a relevé que "depuis un mois, les taxieurs d'Annaba assurant la desserte d'El Tarf arrêtent leurs activités à 15h et veulent imposer aux taxieurs d'El Tarf, ce nouvel horaire". Les taxis services relevant de ces deux wilayas s'interdisent mutuellement l'accès aux gares routières, a-ton noté.

De son côté, le représentant des taxis services

de la wilaya d'Annaba, Ahmed Benabda, a indiqué que l'ancien horaire "désavantage exclusivement les transporteurs relevant de la wilaya d'Annaba", affirmant avoir "invité" les deux parties au dialogue et la concertation pour "tenter de trouver u dénouement à cette situation". Selon le directeur des Transports de la wilaya d'El Tarf, Réda Alali, une correspondance a été, dans ce contexte, transmise aux services des transports d'Annaba en vue d'arriver à un "dénouement à cette situation contraignante tant pour le service taxi que pour les voyageurs".

taxi que pour les voyageurs".

Tout en indiquant que la revendication des taxieurs d'El Tarf était "légitime", le même responsable a rappelé que "le service public assuré par le transport par taxi n'est pas contraint par la carte horaire et que, par conséquent, cette activité obéit à la réglementation des gares et stations".

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

19 morts et 950 blessés en une semaine

Dix-neuf (19) personnes ont trouvé la mort et 950 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus durant la période du 28 janvier au 3 février à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Aïn Defla avec deux (2) personnes décédées et 46 autres blessées, suite à 23 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 808 interventions pour procéder à l'extinction de 519 incendies urbains, industriels et autres.

Il a été effectué aussi, 4.972 interventions durant la même période pour l'exécution de 4.410 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, ajoute le même communiqué.

Le 5° Salon international des transports et de la logistique du 12 au 14 février à Alger

La 5ème édition du salon international des transports, de la logistique et de la mobilité "Algeria infrastructure 2018" se tiendra du 12 au 14 février en cours à Alger, avec les Pays-Bas comme invité d'honneur, ont indiqué hier ses organisateurs dans un communiqué.

Ce salon accueillera des exposants nationaux et étrangers (Pays-Bas, Afrique du Sud, Chine, France et Suisse) sur une superficie de 4.000 m2 au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).

Selon les organisateurs, 4.000 visiteurs professionnels à la recherche d'opportunités d'échanges et de partenariat sont attendus à cette manifestation économique.

Relevant que la tenue de ce salon répond aux investissements consentis durant ces dernières années dans le secteur des transports, les organisateurs rappellent que plus de 3.000 milliards de dollars) ont été consacrés par l'Etat aux infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires depuis 1999. Ces investissements représentent chaque année près de 3% du produit intérieur brut (PIB) du pays, souligne la même source.

La manifestation connaîtra une "offre riche, diversifiée, présentant une large palette de technologie adaptées aux investissements en Algérie", notent les organisateurs qui ajoutent que les exposants compteront des fournisseurs et distributeurs d'équipements et prestataires de services dans les différents domaines du transports et des infrastructures.

A travers ce salon, il s'agit aussi de créer, en parallèle à l'exposition, un contenu de qualité faisant une large place aux débats et échanges techniques ou scientifiques outre des présentations du contexte algérien (programmes en cours, besoins en matière de partenariat...).

TOGO:

Dix étudiants interpellés en se rendant au campus à Lomé



Dix étudiants ont été interpellés et placés en détention, mardi à Lomé, alors qu'ils se rendaient sur le campus de l'université de Lomé pour une assemblée générale, selon les autorités universitaires.

"Le président de la Ligue togolaise des droits des étudiants (LTDE), Foly Satchivi figure parmi les étudiants interpellés. Il a été arrêté en juin 2017 et condamné à 12 mois de prison avec sursis par le tribunal de Lomé, à la suite de manifestations sur le campus de l'université de Lomé.

"Quand les étudiants avec des frondes, des lance-pierres et des bidons d'acide se préparent à s'en prendre à la police universitaire et à semer l'anarchie, nous devons agir", a déclaré Dodzi Komla Kokoroko, président de l'université de Lomé, qui a confirmé que les "étudiants délinquants" avaient été remis à la Direction de la police judiciaire

"Tout se fera à l'université de Lomé par la confiance, la discussion et le respect (...), nous devons arrêter la pagaille et la manipulation". a-t-il aiouté.

manipulation", a-t-il ajouté. La LTDE avait appelé à des "assemblées générales d'envergure" mardi, mercredi et jeudi sur le campus de Lomé. L'université de Lomé est se-

L'université de Lomé est secouée depuis plusieurs jours par des mouvements de colère estudiantins. Le 23 janvier, une manifestation avait entraîné des échauffourées avec les forces de sécurité sur le campus de la plus grande université publique du pays, qui compte quelque 52.800 inscrits.

Certains efforts ont été réalisés sur le campus ces dernières années, notamment avec la rénovation du restaurant universitaire, la réfection des routes, l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque ou un meilleur accès au Wifi

accès au Wifi.

Mais pour les étudiants, les problèmes de fond restent inchangés: insuffisance du nombre de salles de cours, absence de laboratoires dans les départements de langues et à la faculté des sciences.

Les étudiants protestent également contre la hausse brutale des frais de scolarité - 176.000 et 301.000 F.CFA (268,31 er 458,87 euros) en master et doctorat contre 22.500 F.CFA (34,30 euros) par an habituellement - et ils exigent une augmentation des bourses.

TAÏWAN

Deux morts, 114 blessés dans le séisme



Deux personnes sont mortes et 114 blessées, certaines grièvement, dans un séisme de magnitude 6,4 qui a secoué mardi soir l'est de Taïwan, a annoncé le gouvernement. Le Premier ministre William Lai a précisé que les décès étaient survenus dans la ville portuaire de Hualien, où un hôtel, le Marshal Hotel, s'est effondré. La secousse a été enregistrée à 23H50 heure locale (15H50 GMT), son épicentre se trouvant à 21 km au nordest de cette agglomération, a précisé l'institut géologique américain USGS.

Les services des pompiers ont déclaré qu'au total au moins quatre bâtiments, dont un deuxième hôtel, avaient été plus ou moins gravement endommagés. L'USGS, organisme qui fait référence au niveau mondial en matière de tremblements de terre, a annoncé que ce séisme avait été enregistré à une faible profondeur d'environ 9,4 km. Sur des images télévisées, on peut voir l'hôtel Marshal de Hualien incliné sur un côté, et des routes fissurées. Près de cent autres secousses de moindre importance avaient été enregistrées dans la même région ces trois derniers jours. Il y a deux ans, un séisme de même magnitude avait fait plus de cent morts dans la ville de Tainan, dans le sudouest de Taïwan.

ITALIE: L'auteur de la fusillade raciste maintenu en détention et mis à

L'auteur de la fusillade raciste qui a fait au moins six blessés africains, samedi à Macerata (centre), qui reste en détention, a été mis à l'isolement, selon des sources judiciaires.

l'isolement

"Luca Traini, 28 ans, restera donc en prison -mais plus à l'isolement -dans l'attente de son jugement pour "tentative de massacre aggravé par le délit de racisme".

Le fasciste, voulait venger la mort d'une jeune fille de 18 ans, dont le corps a été retrouvé découpé en morceaux à Macerata, et qui a abouti à l'arrestation d'un Nigérian, Innocent Oscephale

Oseghale.
Selon les enquêteurs, la jeune femme a probablement succombé à une overdose, mais ses habite et des couteaux ensanglantés ont été retrouvés au domicile du Nigérian.

Selon le procureur de Macerata, Giovanni Giorgi, Traiani avait d'abord eu l'intention d'abattre Innocent Osaghale au tribunal. Mais comme cela semblait difficile, il a choisi de tirer "à l'aveugle" contre des "personnes de couleur". Selon les enquêteurs, il a visé 11 personnes et en a blessé au moins six, dont une femme, originaires du Nigéria, du Ghana et du Mali.

A un mois des législatives du 4 mars, à l'issue très incertaine, mais marquées par une montée de l'extrême droite, ce fait divers a fortement perturbé la campagne.

L'immigration est "une bombe sociale prête à exploser", a affirmé l'ancien chef du gouvernement Silvio Berlusconi en réclamant le rapatriement de 600.000 migrants.

Son parti Forza Italia (centre-droit) s'est allié avec la Ligue du Nord (extrême droite) de Matteo Salvini, qui a certes condamné samedi le geste de Luca Traini — un militant et ancien candidat local de son parti — mais pour aussitôt dénoncer une "invasion migratoire" source d'"affrontement social".

cial".

La tension n'est pas près de retomber: une manifestation antifasciste est prévue samedi à Macerata, où le groupe néofasciste Forza Nuova a également demandé à pouvoir défiler ieudi soir.

Décollage de Falcon Heavy, la fusée la plus puissante du monde



La fusée Falcon Heavy de SpaceX a réussi mardi son décollage depuis Cap Canaveral en Floride, propulsant vers l'espace le lanceur le plus puissant du monde qui doit préfigurer les premiers jalons de la conquête martienne. "Décollage!", a tweeté à 20h46 GMT la société SpaceX dans un message accompagné d'une photo de Falcon Heavy s'élevant dans un nuage du fumée blanche enveloppant son pas de tir. A Cap Canaveral, des cris de joie ont accompagné l'allumage des 27 moteurs Merlin de la superfusée. Le décollage, initialement

prévu à 13H30 locales, avait été retardé à 14H20 puis à 15H45, soit 20H45 GMT, en raison du vent à haute altitude. Falcon Heavy transporte simplement un mannequin en combinaison spatiale au volant d'une voiture électrique rouge de l'entreprise Tesla propriété d'Elon Musk

Tesla, propriété d'Elon Musk.
Après deux minutes de vol, deux des trois lanceurs se sont détachés avant de revenir vers la Terre où ils se sont posés verticalement. Le troisième lanceur devait se poser plus tard sur une barge flottant sur l'océan Atlantique

BRÉSIL:

Trois axes routiers de Rio fermés après des fusillades entre des trafiquants de droque et la police

Trois des principales artères de Rio de Janeiro ont été provisoirement fermées à la circulation mardi en raison de manifestations d'habitants d'une grande favela après la mort d'un enfant touché par une balle tirée par la police. Un grand nombre de policiers

Un grand nombre de policiers a pénétré dans le complexe de Maré à la suite de rumeurs selon lesquelles des policiers avaient été pris en otages. "Un adolescent de 13 ans a été touché suite aux échanges de tirs entre trafiquants de drogue lourdement armés et la police", ont rapporté des ONG et des médias locaux. La violence a débordé sur les trois axes routiers proches : Avenida Brasil, Linha Vermelha et Linha Amarela, qui desservent notamment l'aéroport

international de Rio, selon les médias. La télévision Globo News a montré des barrières improvisées de tas de pierres et d'ordures incendiées dressées par les habitants pour bloquer la circulation. Les conducteurs des véhicules se trouvant dans la zone ont également été exposés au danger, fréquent à Rio, de balles perdues pendant les échanges de tirs entre trafi-quants et forces de l'ordre. Environ 130.000 à 140.000 personnes habitent dans des conditions d'insalubrité et de précarité dans le complexe de Maré, qui regroupe diverses favelas. "L'an dernier, 42 personnes ont été tuées par balles à Maré", selon l'ONG Redes da Maré (réseaux de Maré) -- soit une victime tous les neufjours.

Une épidémie de fièvre jaune fait 61 morts dans l'Etat brésilien de Minas Gerais

Legouvernement régional de Minas Gerais, le deuxième Etat le plus peuplé du Brésil, a revu à la hausse le bilan des victimes de l'épidémie de fièvre jaune, qui s'est alourdi mardi à 61 morts, soit 25 de plus que le 30 janvier. Selon un communiqué émis par le secrétariat d'Etat à la Santé, 164 cas confirmés de fièvre jaune ont été signalés, dont 151 hommes et femmes.



Au total, 301 autres cas potentiels sont en cours d'examen. Jusqu'à présent, aucun cas n'a été signalé chez des individus vaccinés contre cette maladie. Trois des décès sont survenus à Belo Horizonte, la capitale de l'Etat, et 15 autres dans sa banlieue. Le secrétariat à la Santé a souligné que le taux de mortalité de l'épidémie était de 37.2 %.

Minas Gerais est l'Etat le plus affecté, de même que Sao Paulo et Rio de Janeiro, ce qui a conduit les autorités régionales et fédérales à lancer ensemble des campagnes de vaccination massives **LAGHOUAT:**

De grands efforts pour améliorer la prise en charge des cancéreux

De grands efforts sont déployés pour prendre en charge, de la meilleure manière possible, les cancéreux de la wilaya de Laghouat et leur épargner les lourdes contraintes matérielles et physiques des déplacements vers des structures hospitalières hors wilaya pour des motifs de soins.

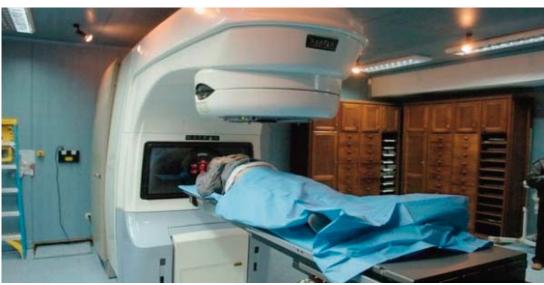
La wilaya de Laghouat dispose actuellement d'un service d'oncologie, ouvert en 2008 au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) H'mida Benadjila, au chef lieu de wilaya, et d'une unité à l'hôpital d'Aflou, encadrés par trois spécialistes et trois généralistes.

Offrant ses prestations médicales spécialisées à près de 250 cancéreux, issus de Laghouat et de wilayas voisines, dont Ghardaïa, El-Bayadh, Djelfa et Msila, ce service spécialisé est encadré par Dr Zakia Bellahreche, qui assure aussi des consultations hebdomadaires au niveau de l'hôpital de Ksar El-Hirane et à la polyclinique d'Ain-Madhi.

Les cancéreux et les responsables du secteur de la santé de la wilaya aspirent à davantage d'amélioration des prestations médicales spécialisées et d'une meilleure prise en charge des cancéreux avec l'ouverture du centre anticancéreux, projeté à Laghouat pour un investissement de 4,5 milliards DA.

D'une capacité de 140 lits, ce projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 60%, comprend des services de traitement par radiothérapie, d'imagerie médicale, des blocs opératoires, de salles de réanimation, des laboratoires, une salle de conférences, un pavillon de chirurgie oncologique et un pavillon de pédiatrie.

La wilaya de Laghouat enregistre une recrudescence des cas de cancer, à leur tête le cancer du sein, selon les services de la direction locale de la santé et de la population (DSP), qui font état de 186 nouveaux cas de cancer enregistrés l'année dernière à l'hôpital de La-



ghouat, dont 74 cas de cancer du sein, suivi d'autres types de cancer (colon, prostate, poumon).

Action continue de formation et de sensibilisation pour la lutte anti-cancer

La DSP de Laghouat a, par souci de lutter contre cette pathologie lourde, arrêté un programme de sensibilisation axé surtout sur le dépistage précoce du cancer du sein, sachant que plus de 390 femmes ont bénéficié l'an dernier de mammographies ayant confirmé cinq (5) cas de ce type de cancer.

A ces efforts de sensibilisation pour la prévention du cancer, vient s'ajouter la formation des praticiens et biologistes sur les modes de diagnostic, au niveau notamment des laboratoires et des polycliniques, en plus de la participation des médecins de Laghouat dans différentes manifestations et rencontres médicales, au niveau local et national, pour se mettre au diapason des nouveautés dans le traitement de la maladie

Pour la DSP, la prise en charge des malades ne se limite pas seulement au traitement, mais concerne aussi l'accompagnement psychologique et l'orientation, en vue de soutenir le cancéreux, l'aider à supporter la maladie et lui faire connaitre la nature des médicaments qu'il prend.

Outre l'accompagnement et le suivi manifestés aussi bien par les services concernés et les parents aux malades, deux associations, l'une à Laghouat et l'autre à Aflou, s'impliquent, pour leur part, dans ces efforts d'assistance, en proposant leurs louables actions de soutien et des prestations au profit des cancéreux et de leurs familles.

Le président de l'association "Chiffa" pour la prise en charge des malades chroniques d'Aflou, Mohamed Sandil, a indiqué à l'APS que l'association, fondée en 1995, constitue un trait d'union entre les bienfaiteurs et les malades, notamment les cancéreux, en leur assurant des prestations d'orientation pour la couverture médicale et de contribution au support des charges pour les nécessiteux.

M. Sandil a signalé, à ce titre, que les cancéreux font face à diverses contraintes inhérentes notamment aux difficultés d'accomplissement des analyses, à l'obtention de rendez-vous médicaux proches, en sus de l'absence de traitement suffisant, selon les spécificités des phases de traitement.

Il a suggéré, pour atténuer les difficultés rencontrées par les malades, de mettre le centre de détente de Staoueli (Alger), relevant de la wilaya de Laghouat, à la disposition des cancéreux de Laghouat lors de leurs déplacements et séjours pour traitement, et la concertation entre les différents acteurs pour intensifier les actions préventive et améliorer la prise en charge.

Le secteur de la santé de la wilaya de Laghouat sera renforcé prochainement par la réception, outre le CAC, d'un hôpital de 240 lits et d'un hôpital psychiatrique, constituant ensemble le noyau du futur centre hospitalo-universitaire (CHU) de la wilaya de Laghouat.

SIDI BEL-ABBÈS

Equipement de 7 nouveaux services du CAC le premier trimestre 2018

Sept nouveaux services du Centre anti-cancer (CAC) de Sidi Bel Abbès seront équipés durant le premier trimestre de l'année en cours, a annoncé le directeur local de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Mis en service à titre provisoire en septembre dernier, le CAC attend l'équipement de ses sept services en matériel médical requis, devant s'ajouter aux équipements déjà fonctionnels dans les autres services médicaux comme ceux de la radiologie et de la chimiothérapie, dotés notamment de trois accélérateurs de radiothérapie et d'un scanner.

Le responsable de la DSP, Idris Khoudja Hadj, a annoncé que cet établissement a bénéficié, au début de l'année en cours, d'une enveloppe financière supplémentaire de 1,5 milliard DA pour achever son équipement. Il est prévu le lancement des avis d'offres pour l'acquisition d'équipements durant le premier trimestre de cette année tandis que l'équipement des services est prévu au dernier trimestre de 2018 pour être fonctionnels définitivement au début de 2019.

L'achèvement de l'opération d'équipement de cette infrastructure sanitaire à vocation régionale permettra de mieux prendre en charge les malades cancéreux venus de plusieurs wilayas. Ainsi, les services qui seront équipés sont ceux du diagnostic, des analyses sanguins, de la chirurgie, de la médecine nucléaire, de la réanimation, d'oncologie et autres, a souligné le responsable du secteur, affirmant que le CAC assurera une prise en charge meilleure des malades en termes de traitement, d'accompagnement psychologique, de disponibilité des médicaments et des soins. Le CAC de Sidi Bel Zbbès accueille quotidiennement entre 70 et 80 cas, pris en charge au niveau des services de chimiothérapie et radiothérapie grâce aux deux appareils de radiologie, en attendant l'installation d'un troisième appareil d'ici fin février en cours pour atteindre un objectif de radiothérapie de 200 cas par jour, a indiqué le directeur de cette structure, Ahmed Ghaïar.

Le Centre, ouvert en septembre dernier, a accueilli plus de 600 cas traités par chimiothérapie et 1.000 autres par radiothérapie. Grâce au plan de lutte contre le cancer en phase de concrétisation, le nombre de décès dus au cancer a régressé grâce à la disponibilité du traitement et médicaments en temps opportun, a noté la chef du service de chimiothérapie du CAC, Pr Brixi Reguig Fatima. Cette spécialiste a annoncé que les cancers du sein et du col de l'utérus chez la femme, des poumons et de la prostate chez les hommes, sont les maladies les plus répandues, signalant qu'en dépit de la hausse du nombre de cas de cancer, la moyenne de traitement est en amélioration constante.

Le CAC de Sidi Bel-Abbès est situé au chef-lieu de wilaya. Il dispose d'une capacité de 120 lits et accueille des malades de sept wilayas respectivement : Tissemsilt, Tiaret, Saida, Mascara, Relizane et El Bayadh outre Sidi Bel Abbès

Les responsables du secteur ont assuré que le centre fonctionnera pleinement après la finalisation de l'opération de son équipement en matériels médicaux et la l'achèvement de la formation des spécialistes.

DIGESTION DIFFICILE Des plantes pour la soulager

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une digestion difficile : mauvaises habitudes alimentaires, maladies, etc. Chacun peut prendre les mesures qui conviennent pour améliorer l'hyaiène de son alimentation. Cependant, en cas de maladie du système digestif, la prise de médicaments adaptés se révèle parfois nécessaire.

Ouels sont les symptômes de la digestion difficile?

Les symptômes les plus fréquents sont une sensation de lourdeur, des ballonnements, des éructations, des brûlures d'estomac, des nausées ou même des vomissements, des maux de ventre et parfois des maux de tête.

Quelles sont les complications éventuelles des troubles digestifs ?

Si les troubles digestifs sont déclenchés par une maladie des organes de la digestion, ils peuvent parfois donner lieu à des complications, telles qu'un affaiblissement général et un épuisement par perte de poids ou malnutrition.

Les causes des problèmes de digestion

Les problèmes de mauvaise digestion sont causés le plus souvent par des facteurs externes : mauvaises habitudes alimentaires, repas copieux ou excès d'alcool. L'aérophagie (ingestion trop importante d'air lors d'un repas) peut également créer un grand inconfort et des éructations. Tout dérangement gastro-intestinal peut créer des sensations de digestion difficile ou de « crise de foie ». De plus, le foie, la vésicule biliaire et le pancréas participant au processus de digestion, toute maladie contractée par ces organes peut s'accompagner de troubles di-

Les troubles digestifs peuvent également être entretenus par des problèmes psychiques. Les personnes souffrant d'anxiété présentent fr équemment de difficultés à digérer, et d'autres troubles digestifs.

Enfin, pendant la grossesse, il est fréquent que la digestion soit plus lente ou plus difficile.

Les causes graves de troubles digestifs Parmi ces causes figurent : •une inflammation de l'œso-

phage et de l'estomac;

•une maladie gastro-intestinale ou pancréatique :

•une tumeur gastro-intestinale, du foie ou des voies bi-

Lorsque les problèmes de digestion s'accompagnent de selles noires, de vomissements abondants, de fièvre ou d'une perte de poids, une consultation médicale s'impose,

Que faire en cas de digestion difficile?

Lors d'un épisode de mauvaise digestion ou de « crise de foie , demandez conseil à votre pharmacien pour qu'il vous indique quel médicament utiliser en automédication

En cas de troubles digestifs fréquents, essayez d'arrêter la cigarette si vous êtes fumeur, et réduisez votre consommation d'alcool et de café. Vous pouvez également modifier vos habitudes alimentaires : ne mangez pas trop rapidement et prenez le temps de bien mâcher;

Prenez régulièrement des petits repas légers plutôt que des festins trop copieux ;
Abstenez-vous de manger des aliments trop gras ou épicés ;

Évitez les boissons gazeuses ou alcoolisées

Oue fait le médecin en cas de troubles de la digestion? Il cherche à déterminer les causes de la mauvaise digestion.

en demandant si nécessaire et selon les cas une analyse de sang un examen des selles, unefibroscopie(examen de l'estomac ou de l'intestin par un tube optique), une radiographie ou une échographie. Si la cause des difficultés de digestion lui semble bénigne, le médecin peut prescrire, selon les cas, un médicament pour neutraliser l'acidité de l'estomac ou pour faciliter la vidange de l'estomac.

Quelles plantes pour soulager les digestions difficiles?

Un grand nombre de plantes sont utilisées dans le traitement des troubles digestifs. On peut les trouver sous forme de



médicaments ou d'extraits. Les propriétés qu'on leur attribue n'ont pas toutes été validées par des études cliniques. Les plantes proposées agiraient de différentes manières.

Au niveau de l'estomac, les plantes contenant des substances amères stimulent l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquent la sécrétion de sucs gastriques.

Au niveau du foie, certaines plantes augmenteraient la production de bile par le foie (action dite cholérétique) ou en faciliteraient la sécrétion dans l'intestin par vidange de la vésicule biliaire (action dite cholagogue). La bile permet la solubilisation et l'absorption des matières grasses ingérées pendant le

D'autres plantes sont utilisées pour leur éventuelle activité antispasmodique (contre les spasmes) sur l'estomac et sur l'in-

Les plantes contenant des substances amères pour soulager les digestions difficiles

Les plantes qui contiennent des substances amères stimulent l'activité de l'estomac de manière réflexe et provoquent la sécrétion de sucs acides destinés à digérer les aliments. C'est le cas, par exemple, de l'absinthe, de l'harpagophyton, de la gentiane jaune, de la petite centaurée et de nombreuses autres lantes. Certaines de ces plantes entrent dans la composition des boissons dites apéritives.

Les plantes qui agissent sur le foie et la vésicule biliaire pour soulager les digestions difficiles L'absinthe, le boldo, l'orthosiphon, le romarin, le pissenlit,

l'harpagophyton, le chardon-Marie et le curcuma seraient utiles en cas de digestion difficile, car ils stimulent la production de bile par le foie et favorisent sa sécrétion dans l'intestin.

L'artichaut (Cynara scolymus) et le fumeterre (Fumaria officinalis) font également partie des plantes présentant ces effets cholérétique et cholagogue. De plus, le boldo et le chardon-Marie auraient également un effet globalement protecteur sur

Les plantes à effet antispasmodique pour soulager les digestions difficiles

La mélisse aurait une action calmante sur les spasmes douloureux de l'estomac et de l'intestin. D'autres plantes sédatives comme l'aubépine, le coquelicot (Papaver rhoeas), le houblon, la passiflore et la valériane permettraient également de calmer les maux de ventre liés à la nervosité. Parmi les plantes proposées pour soulager les douleurs digestives sans gravité, on peut également citer les fleurs de mélilot ou la racine de guimauve.

Les propriétés antispasmodiques de la menthe poivrée ont été validées par une étude clinique ; elles permettent de lutter contre les nausées, les hallonnements et les inflammations de

Enfin, certaines plantes de la famille du fenouil sont utilisées pour apaiser les troubles digestifs et les maux de ventre : aneth (Anethum graveolens), carvi (Carum carvi), coriandre (Coriandrum sativum), cumin (Cuminum cyminum) ou anis

Le gingembre contre les nausées

Le rhizome de gingembre stimulerait la sécrétion de bile. Mais il a surtout été étudié pour l'action de ses phénols dont les propriétés antinauséeuses ont été cliniquement démontrées. Ces substances stimuleraient également la sécrétion de salive et de sucs gastriques.

Chez les femmes enceintes, l'usage de gingembre est possible sous contrôle médical.

Les autres plantes pour soulager les digestions difficiles De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile.

Le thym en favoriserait le cours et réduirait les ballonnements ainsi que les flatulences. Utilisées en décoction, les baies de genévrier aideraient à as-

similer les plats riches en matières grasses. Grâce aux flavonoïdes et aux essences contenues dans ses feuilles, la sauge officinale atténuerait les ballonnements, les

flatulences et les maux de ventre. Enfin, les mucilages contenus dans les fleurs de bouillon-

blanc apaiseraient les maux de ventre de type irritatif (colite).

Existe-t-il des risques à soulager les digestions difficiles par les plantes?

Les maux de ventre sont généralement bénins, mais certains signes doivent alerter et conduire à une consultation en urgence : douleurs en « coup de poignard », sang dans les vomissements ou dans les selles, apparition de fièvre, ou encore vomissements ou maux de ventre consécutifs à une chute ou à un accident. Par ailleurs, si aucune amélioration ne se produit après deux jours de traitement par les plantes, mieux vaut consulter un médecin.

En fonction de sa composition spécifique, chaque plante citée ci-dessus peut présenter des contre-indications ou nécessiter un avis médical avant consommation.

Parce qu'elles stimulent la production de sucs gastriques acides, les plantes contenant des substances amères, comme par exemple l'absinthe, la gentiane jaune ou la petite centaurée sont contre-indiquées chez les personnes qui souffrent de reflux gastro-œsophagien (renvois acides), d'ulcère de l'estomac

Les plantes qui stimulent la production de bile, comme par exemple le boldo ou le pissenlit, sont contre-indiquées lors de crise aiguë de calculs biliaires (colique biliaire) : elles risquent de provoquer une exacerbation des symptômes. De plus, en cas de maladie du foie, un avis médical est nécessaire avant le recours à ce type de plantes. Le curcuma aurait une action anticoagulante, aussi les personnes prenant des médicaments pour fluidifier le sang doivent éviter d'en absorber de grandes quantités. Les compléments qui en contiennent sont également contre-indiqués chez les femmes enceintes et les personnes souffrant de calculs biliaires ou d'ulcères digestifs. Le fenugrec est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes qui prennent des traitements anticoagulants.

Les plantes antispasmodiques comme la mélisse, la valériane ou la passiflore peuvent être responsables d'une baisse de vigilance et se révéler dangereuses pour les conducteurs de véhicules ou de machines. De plus, elles peuvent interagir avec les médicaments du système nerveux ; un avis médical s'im-

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments ; c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenlit, du chardon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation. Le gingembre et le boldo présentant des interactions possibles avec les médicaments fluidifiants du sang et les plantes aux propriétés anticoagulantes comme le ginkgo ou le mélilot, un avis médical est nécessaire.

DK NEWS **13**

Fruits:

vers une uniformisation du goût et de la forme



Les fruits de nos supermarchés sont de plus en plus fermes et sucrés, pour ne pas décevoir les consommateurs. Mais les chercheurs travaillent également sur des moyens pour diminuer l'utili-

des moyenspots.

astion des pesticides.

Les fruits vous semblent avoir tous le même goût ? C'est normal, car les chercheurs qui travaillent dans le domaine de l'agroalimentaire tendent tous à aller vers des produits plus fermes et plus sucrés, ce qui conduit à une uniformisation générale. L'objectif, selon les spécialistes du secteur, est d'assurer un minimum de qualité au consommateur et éviter un minimum de le décevoir. Ce changement est également à mettre au compte de le draite de le grande distribution, car des fruits du même calibre, de la grande distribution, car des fruits du même calibre, de la grande distribution sent pas complètement mûrs sont plus facilies à transporter.

ciles à transporter.

Seul point noir : à part les banaues, les poires, l'avocat et la
mangue, aucun fruit ne continue
à mûrir après avoir été cueilli. Les
rayons des supermarchés sont
donc souvent remplis de produits
pas assez mûrs, même si les chercheurs essayent d'améliorer cet
aspect, tout comme le goût, les résistances aux maladies ou les besoins en eau fruits.

Une nectarine sanguine

D'ailleurs, révèle l'APP, l'Institut de la recherche agronomique du Gard travaille sur une variété de pêche résistante à l'oldium, un champignon qui fait apparaitre des taches blanches sur le fruit. Si ces recherches aboutissent, elles pourraient permettre d'économiser près de 15 traitements fongicides par an.

Parmi les autres projets en cours : une nectarine sanguine, pour esurfer sur la mode des fruits rouges anti oxydants», note IABP. Ces recherches devront être accompagnées par une météo, des modes de culture et un transport optimaux pour ne pas influencer négativement le goût et la qualité des fruits.

BALLONNEMENT, FLATULENCE ET AÉROPHAGIE COMMENT LES PRÉVENIR ?

On n'aime guère parler de ces troubles, appelés « flatulences», «météorisme», «ballonnements», ou tout simplement «pets». Au mieux, ils font rire mais ils peuvent également mettre dans l'embarras les personnes qui en sont affectées. Il suffit parfois de modifier son alimentation pour que les désagréments provoqués disparaissent.

Quels sont les symptômes des ballonnements?

Le météorisme, ou ballonnement intestinal, provoque des borborygmes et des gargouillis dans le tube digestif, et parfois des douleurs. Il est did au caccumulation de gaz intestinaux. Si ces gaz son texplaés, ils répandent une odeur désagréable et génante. Par contre, si ces gaz ne peuvent être éliminés, ils s'accumulent et provoquent des douleurs.

Le phénomène d'aérophagie se produit lorsqu'une personne « mange de l'air ». Avaler deux à quatre litres d'air par jour est tout à fait normal.

Mais un trop gros volume de gaz provoque une dilatation de l'estomac qui, lorsqu'elle est importante, se traduit par des tiralllements dans le ventre. Si une partie de l'air est émis par la bouche, une autre partie suit le même parcours que les aliments et va augmenter le volume des flatulences.

L'aérophagie serait due en partie à la nervosité, provoquant chez certaines personnes des dégutitions fréquentes. Manger ou boire trop vite, ou parler en s'alimentant augmente également la quantité d'air avalé. Enfin, la mastication de chewing-gums, les boissons gazeuses et le grignotage entre les repas favorisent l'aérophagie.

Quelles sont les complications éventuelles des ballonnements ?

Les ballonnements n'entraînent généralement pas de complications. S'ils sont importants et douloureux, il est parfois difficile de les distinguer d'autres troubles gastro-intestinaux, comme par exemple la constipa-

Quelles sont les causes des ballonnements?

L'intestin abrite naturellement de nombreuses bactéries, indispensables à la digestion des aliments. Ces micro-organismes dé décomposent les aliments en divers étéments, parmi lesquels des gaz. Certains aliments (haricots en grains, choux, féculents en général) sont conuns pour faire pêter. Lorsqu'une personne avale de l'air en mangeant, elle se prépare également à souffri de

ballonnement du ventre.

Les flatulences sont un problème fréquent en fin de grossesse, lorsque la femme enceinte doit manger davantage de fibres pour lutter contre la constipation et que l'utérus fait pression sur les intestins.

D'autres causes plus graves peuvent occasionner des ballonnements. La persistance de ces symptômes doit donc amener à consulter un médecin.

Comment prévenir les ballonnements?

Mangez lentement et calmement, mâchez bien afin d'éviter d'avaler tron d'air

bien afin d'éviter d'avaler trop d'air. Si vous avez tendance à souffrir de ballonnements et de flatulences, limitez l'absorption d'aliments tels que les oignons, le chou et la choucroute, les haricots, les lentilles, les



radis, le raifort, les poireaux, les fruits à noyau (par exemple les abricots), le son et les édulcorants artificiels. Essayez de déterminer les produits qui génèrent chez vous le plus de flatulences, pour les éliminer systématiquement ou restreindre leur proportion.

Que fait le médecin en cas de ballonnements ?

Il essaie de déterminer la cause des ballonnements et des flatulences et recherche les signes d'une affection à caractère d'urgence, comme une occlusion intestinale ou une infection digestive. Si nécessaire, il prescrit des examens complémentaires.

Quels compléments alimentaires contre les ballonnements ?

Les compléments alimentaires destinés à soulager les ballonnements contiennent des substances qui fixent les gaz comme le charbon activé, qui modifient la flore intestinale comme les probiotiques, ou contiennent des plantes qui agissent en stimulant les mouvements de l'intestin, telles que le cumin, l'anis ou l'aneth par exemple.

Le charbon végétal activé contre les ballonnements

Les médicaments contenant du charbon végétal activé sont couramment prescrits pour soulager les diarrhées et les ballonnements. Toutefois, les études manquent concernant sa réelle efficacité.

Dans les compléments alimentaires, il se présente sous forme de poudre, de granulés, de capsules ou de gélules.

Les probiotiques contre les ballonnements

En colonisant l'intestin, les probiotiques modifient l'équilibre de la flore intestinale et l'actifié du contenu intestinal. Ce phénomène pourrait contribuer à soulager divers troubles intestinaux, dont les ballonnements. L'action des probiotiques serait amplifiée par l'administration simultanée de substances prébiotiques comme les fructo-oligosaccharides et les inulines, censées fiavoriser la multiplication des bactéries probiotiques. Le charbon végétal activé peut diminuer l'absorption intestinale de très nombreux médicaments. En cas de traitement médicamenteux, il es préférable de consulter son médecin ou son pharmacien avant d'en prendre.

Comment soulager les ballonnements et les flatulences ?

Plusieurs types de médicaments disponibles sans ordonnance peuvent être utilisés, même si les preuves d'une réelle efficacité font parfois défaut. Les pansements digestifs contiennent du kaolin (argile), des dérivés de la silicone (siméticone, diméticone) avec un effet anti-mousse qui réduirait la formation des bulles de gaz. Lorsque les ballonne-ments sont associés à des brûlures d'estomac, les médicaments combinant un médicament antiacide et un pansement digestif sont particulièrement indiqués. Le charbon absorberait les gaz intestinaux et permettrait ainsi de lutter contre leur production. Les antispasmodiques à visée digestive luttent contre les douleurs dues aux ballonnements. Certains sont associés à un pansement digestif. On trouve également des médicaments de phytothérapie tradi-tionnellement utilisés dans le traitement symptomatique de troubles digestifs tels que les ballonnements, les éructations et les flatulences

NIGER/G5 SAHEL:

Le président Issoufou plaide pour une opérationnalisation d'urgence de la force conjointe

Le président nigérien Mahamadou Issoufou, qui prend la tête du G5 Sahel, a plaidé mardi, à l'occasion de l'ouverture du 4ème sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de l'organisation, pour une opérationnalisation d'urgence de la force conjointe G5 Sahel.

La force conjointe G5 Sahel est constituée des armées de la Mauritanie, du Mali, du Tchad, du Burkina Faso et du Niger pour faire face à la recrudescence des attaques terroristes meurtrières et dévastatrices perpétrées par les mouvements terroristes notamment dans les pays riverains du bassin du lac Tchad, au Mali et dans les Etats voisins.

La rencontre de Niamey à laquelle prennent part les présidents des cinq pays membres, les représentants des partenaires et institutions internationales, ainsi que les responsables des armées des pays membres du G5 Sahel, a pour mission de boucler le financement pour sa pleine opérationnalisation, qui semble avoir des plombs dans l'aile.

"Il est urgent que cette force soit opérationnelle", a lancé le président nigérien, appelant la communauté internationale à faire preuve de plus de solidarité vis-à-vis du Sahel.

"Nous aurions voulu que le Conseil de sécurité, dont c'est la responsabilité de défendre la paix et la sécurité dans le monde, autorise le déploiement de la force conjointe sous le chapitre 7 de la Charte des Nations unies", a-t-il fait savoir.

chapitre 7 de la Charte des Nations unies", a-t-il fait savoir. Le président Issoufou a indiqué avoir également voulu que les relations entre la mission onusienne MINUSMA et la force conjointe soit plus organique.

SOUDAN DU SUD: L'ONU annonce la libération de 300 enfants soldats



La mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss) a annoncé la libération hier de plus de 300 enfants soldats dans le sud de ce pays ravagé par une guerre civile depuis décembre 2013.

La libération de ces 311 enfants est la première phase d'un programme qui doit au total permettre la démobilisation de 700 enfants soldats dans la région de Yambio, soit 563 au sein des forces fidèles au président Salva Kiir et 137 au sein des forces rebelles de l'ancien vice-président Riek Machar.

"Les enfants ne devraient pas porter des fusils et s'entretuer, ils devraient jouer, apprendre et s'amuser avec des amis tout en étant protégés et chéris par les adultes autour d'eux", a déclaré le chef de la Minuss, David Shearer, cité dans un communiqué.

M. Shearer a indiqué que 87 des 311 enfants libérés mercredi sont des filles "qui ont probablement enduré des souffrances, dont des abus sexuels".

"Il est vital qu'elles reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour rejoindre leurs communautés, et soient accueillies chez elles par leurs familles et leurs amis sans être stigmatisées".

La Minuss, qui a collaboré avec l'Unicef, des chefs religieux locaux et les autorités locales, notamment, pour négocier la libération des enfants, a indiqué que le principal défi serait maintenant de s'assurer que ces jeunes puissent avoir accès à des formations, des emplois, et un soutien financier et émotionnel adéquats.

La Mission de l'ONU assure par ailleurs négocier la libération d'enfants soldats dans d'autres régions, notamment dans l'est et le nord du pays.

Deux ans après sa partition avec le Soudan, le Soudan du Sud s'est enfoncé en décembre 2013 dans une guerre civile marquée par des atrocités à caractère ethnique et qui a fait des dizaines de milliers de morts, près de quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire catastrophique. **BURUNDI:**

Le secrétaire général de l'ONU critique les réformes programmées de la Constitution

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, critique la volonté des autorités du Burundi à réformer la Constitution sans prendre en considération les avis de l'opposition.

"Le gouvernement continue de chercher des amendements constitutionnels qui exacerbent les tensions avec l'opposition", relève Antonio Guterres dans un rapport remis aux 15 membres du Conseil de sécurité.

"Même si le Burundi a un droit souverain à amender sa Constitution, je pense fermement qu'un processus aussi important doit être conduit d'une manière inclusive afin d'obtenir une participation et un consensus les plus larges possibles parmi les acteurs clés de la vie politique" dans ce pays, précise-t-il dans ses recommandations. Ce processus 'requiert un environne-



ment politique et sécuritaire qui permette la confiance de tous les acteurs politiques".

acteurs politiques".

"Un dialogue inclusif
est le seul moyen pour
le Burundi de restaurer
la confiance entre les
parties prenantes, renforcer l'unité nationale
et les valeurs démocratiques", estime aussi
Antonio Guterres.

"Plusieurs changements proposés (à la Constitution) ont été mis en cause par l'opposition comme des tentatives par le parti au pouvoir de consolider son emprise, pouvant créer des troubles", s'inquiète aussi le patron de l'ONU.

Interrogé pour une réaction, l'ambassadeur du Burundi à l'ONU, Albert Shingiro, a parlé d'un "rapport scandaleux et politiquement orienté".

Tout document du secrétaire général "qui commente ou critique le projet d'amendement de la Constitution du Burundi est une violation flagrante du principe du respect de la souveraineté nationale

consacré par la Charte de l'ONU", a-t-il ajouté.

Le Burundi est plongé dans une grave crise politique, née fin avril 2015 de la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat, qu'il a obtenu deux mois plus tard.

Un référendum prévu en mai propose une révision de la Constitution qui permettrait à Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux mandats de sept ans.

GUINÉE:

Des violences postélectorales font un mort et plusieurs blessés

Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées dans des violences postélectorales enregistrées dans la capitale guinéenne (Conakry) et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, a-t-on indiqué mardi de sources sécuritaires.

Au niveau de certaines villes ou régions administratives du pays, des militants de l'opposition accusent les membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de vouloir frauder les résultats du vote en faveur des candidats du parti au pouvoir (RPG, Rassemblement du peuple de Guinée).

Déjà dans plusieurs circonscriptions électorales dont le centre-ville de Kaloum (centre administratif et économique de Conakry), le parti au pouvoir a été battu selon les résultats provisoires partiellement publiés dans les centres de vote.

Dans la région de Kindia, située à près de 200 km à l'est de Conakry, les violences ont provoqué la mort d'un jeune militant ainsi que plusieurs autres blessés, dont certains dans un état critique.

Au niveau du quartier cimenterie en banlieue de Conakry, on dénombre plusieurs blessés dont trois agents des forces de l'ordre qui auraient été attaqués par des manifestants.



A Conakry, des routes ont été barricadées, des pneus brulées et les commerces fermés sur l'axe allant de Hamdanlaye à Keitayah, soit une distance de plus de 25 km.

Dans la commune de Ratoma, considérée comme fiel des partis de l'opposition, les heurts entre jeunes manifestants et les forces de l'ordre sur cet axe routier ont causé plusieurs blessés également.

Ces violences font suite au scrutin communal organisé dimanche dernier, avec une montée des tensions au moment du dépouillement des bulletins de vote dans les commissions administratives de centralisation des votes.

Dans un communiqué publié mardi, la CENI a informé les

électeurs que le processus de centralisation des procès-ver-baux est en cours au niveau des Commissions administratives de centralisation des votes, qui proclameront les résultats provisoires du scrutin. "La CENI tient à rassurer les électeurs, les populations et toutes les parties prenantes aux élections communales du 4 février 2018, que toutes les voix exprimées seront prises en compte conformément à la loi qui régit les élections en Guinée", précise le communiqué de la CENI. La commission élec-torale a appelé la population à garder "son calme et sa sérénité", tout en donnant l'assurance de proclamer les résultats du vote tels qu'ils ont été exprimés dans

IRAK:

Abadi confirme la baisse des effectifs de la coalition internationale

Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a confirmé mardi la baisse des effectifs de la coalition internationale antiterroriste dans le pays, soulignant toutefois la "nécessité d'une couverture aérienne importante".

Durant sa conférence de presse hebdomadaire, M. Abadi a indiqué que des discussions "étaient en cours depuis un an pour diminuer progressivement le nombre des forces (de la coalition). qu'il a chiffrées à "moins de 10.000"

La coalition internationale menée par les Etats-Unis a déclaré lundi vouloir en 2018 "ajuster" à la baisse ses forces en Irak, où le groupe terro-



lamique" (EI/Daech) a été chassé de la quasi-totalité des territoires qu'il contrôlait.

Elle a dit souhaiter maintenir "une présence continue à certaines conditions" et "proportionnellement aux besoins et en coordination avec le gouvernement irakien", selon un communiqué qui ne chiffre toutefois pas les effectifs envisagés. Il y a quelques semaines, le secrétaire amé-

ricain à la Défense Jim Mattis avait indiqué que la mission de la coalition allait évoluer, pour passer "à une approche de stabilisation".

Mais pour le Premier mi-nistre irakien, la menace ter-

roriste n'a pas disparu. "Il y a toujours un danger à l'intérieur du territoire syrien, nous maîtrisons les frontières, mais cela peut être un véritable danger", a-t-il af-firmé, alors que de nombre

de terroristes en Irak se sont réfugiés en Syrie voisine, de l'autre côté de la frontière

"Nous avons besoin d'une couverture aérienne impor-tante pour surveiller le désert et les mouvements des terroristes. Nous avons besoin (...) de la coalition", a ajouté M. Abadi. Les autorités ira-kiennes ont proclamé en décembre la victoire militaire contre l'EI, qui s'était emparé

contre l'Et, qui s'etait empare en 2014 du tiers du pays. Mise sur pied par les Etats-Unis alors que l'expansion territoriale de l'EI menaçait Baghdad, la coalition rassemblait 50 pays. Aujourd'hui, elle en

compte 74, plus des organisations internationales comme Interpol et l'Otan.

Fin novembre, les Etats-Unis --qui ont déployé 2.000 soldats en Syrie et plus de 5.000 en Irak-- avaient annoncé le retrait de 400 Marines de Syrie.

ONU **Guterres nomme** McGoldrick coordonnateur spécial adjoint pour le Moyen-Orient

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé mardi l'Irlandais Jamie McGoldrick au poste de coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient, coordonnateur résident de l'ONU et coordonnateur pour l'action humanitaire des Nations unies et des activités de développement dans le territoire palestinien occupé.

Il succède ainsi à l'Australien Robert Piper. Né en 1955, M. McGoldrick dispose d'une vaste expérience dans le domaine des affaires humanitaires, de la coopération internationale, du développement économique et des affaires politiques, a expliqué le service de presse de M. Guterres.

Depuis 2015, il était coordonnateur résident des Nations unies, coordonnateur pour l'action humanitaire des Nations unies et représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement au Yémen.

Auparavant, il a occupé le même poste, depuis 2013, au Népal, et en Géorgie entre 2009 et 2013.

Il a également occupé un poste de direction au sein du Bureau de la coordination des affaires

PALESTINE

L'Autorité nationale palestinienne (ANP) forme une commission ministérielle pour préparer un désengagement d'Israël

L'Autorité nationale palestinienne (ANP) a formé mardi une commission ministérielle pour préparer un désengagement politique, administratif, économique et de sécurité face à Israël.

Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion hebdomadaire à Ramallah. l'ANP a déclaré que cette nouvelle commission concevrait des plans, des enquêtes et des études menant au désengagement d'Israël.

Une autre commission sera formée our étudier le remplacement du shekel, devise israélienne, par une autre devise, ainsi que la possibilité d'émettre une devise proprement palestinienne, in-

dique le communiqué. "Le désengagement d'Israël comprendra la dissolution des Accord économiques de Paris de 1994, et la satisfaction de l'impératif d'établir une éco-



nomie palestinienne indépendante en se débarrassant de la nécessité d'inser-tion dans l'économie israélienne", a-t-

. Le comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a dé cidé samedi, lors d'une réunion présidée par le président palestinien Mahmoud Abbas, de mettre en oeuvre les décisions du Conseil central de l'OLP, qui a tenu une réunion de deux jours en janvier

pour discuter d'une réponse à la reconnaissance par les ÉE-tats-Unis de la ville d'El Qods comme capitale d'Israël.

L'une de ces décisions consis-tait à rompre tout lien avec Israël et à suspendre la reconnaissance de l'Etat d'Israël jusqu'à ce que celui-ci reconnaisse un Etat palestinien indépendant incluant les territoires occupés depuis 1967.

Le président des Etats-Unis,

Donald Trump, a déclaré en dé-cembre qu'il reconnaissait El Qods comme la capitale d'Israël, une décision qui a courroucé les Palestiniens, ceuxrejetant les Etats-Unis comme médiateurs principaux du processus de paix israélo-palestinien.

L'administration Trump a encore at-tisé le courroux des Palestiniens en ordonnant récemment la suppression des aides financières à l'agence d'aide aux réfugiés palestiniens des Nations unies.

VENEZUELA: Les négociations gouvernementopposition ont repris



Les négociations entre le gouvernement et l'opposition vénézuéliens ont repris mardi à

Saint-Domingue afin de se mettre d'accord sur la date de la prochaine élection présidentielle.

La réunion, convoquée pour la signature éventuelle d'un accord définitif après deux mois de discussions, a commencé vers 23h30 GMT au siège du ministère dominicain des Affaires étrangères

La délégation gouvernementale a affirmé qu'un accord avait été atteint, mais celle de l'opposition ne l'a pas confirmé.

"Nous sommes parvenus à établir un accord définitif avec l'opposition vénézuélienne et nous sommes venus pour accomplir ici la démarche formelle" de signature, a déclaré le principal négociateur du gouvernement, le ministre de la Communication Jorge Rodriguez, à son arrivée au ministère dominicain.

Pour sa part, Julio Borges, négociateur en chef de la Table de l'unité démocratique (MUD), la coalition de l'opposition, a laissé entendre qu'il n'y avait pas encore d'accord définitif.

"Nous recherchons la possibilité de continuer à explorer les droits des Vénézuéliens, à part cela il n'y a rien de certain", a déclaré M. Borges aux journalistes près d'une table qui avait été préparée pour la signature de l'accord.

La réunion était initialement prévue lundi, mais elle avait été reportée en l'absence à Saint-Domingue des deux délégations, qui n'ont pas donné d'explications sur cette absence.

La rencontre intervient alors que le Conseil national électoral (CNE) vénézuélien - accusé par l'opposition de servir les intérêts de l'exécutif - est entré lundi en session permanente pour fixer la date du scrutin présidentiel.

MALDIVES

ONU: Guterres demande au gouvernement des Maldives de lever l'état d'urgence

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est dit mardi très préoccupé par la situation aux Maldives, la déclaration d'état d'urgence et l'entrée des forces de sécurité dans les locaux de la Cour suprême.

Dans un communiqué, son porteparole, Stéphane Dujarric, a écrit : "Le Secrétaire général exhorte le gouver-nement des Maldives à respecter la Constitution et l'Etat de droit, à lever l'état d'urgence dès que possible et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des populations du pays, y compris les mem-



bres du système judiciaire." Mardi, le président des Maldives, Abdulla Yameen, a dit qu'il décrétait l'état d'urgence pendant quinze jours parce que le président de la Cour suprême a prévu de renverser

Dans une allocution télévisée dans l'Etat insulaire, M. Yameen a dit que la récente décision de la Cour suprême de libérer les principaux leaders de l'oppositi de "paralyser" le fonctionnement

L'ancien président, Maumoon Abdul Gayoom, et le président de la Cour suprême, Abdulla Saeed, ont été arrêtés peu après la déclaration d'état d'urgence au motif qu'ils our dissaient un complot pour renverser le gouvernement.

« MIN FOUDHALAA MINTAKATE EL DIELFA»:

Un hommage à d'éminents hommes ayant marqué leur temps

Un ouvrage «Min Foudhalaa Mintakate El Djelfa «(Des hommes éminents de la région de Djelfa) vient d'être publié par la maison d'édition et de distribution Djelfa-Infos, dans une nouvelle mouture (4ème) revue et augmentée, methant en exergue d'éminents hommes et savants ayant marqué de leur empreinte la société Djelfie, particulièrement en matière d'enseignement du Coran et des sciences théologiques.

Ce livre, un hommage à nombre d'hommes éminents de Djelfa, est l'£uvre du chercheur et écrivain autodidacte Abou Mohamed Said Hermass, un enfant de la région qui a réalisé une compilation de témoignages oraux et écrits à travers 384 pages racontant le par-cours, mais surtout les faits et réalisations de 147 personnalités ré-

Il s'agit de personnalités éminentes de la région de Djelfa ayant vécu durant la période s'étalant de 1861 jusqu'au début du 21 eme siècle, et forts réputées pour leur savoir dans les sciences religieuses et autres, mais surtout pour leur sagesse infinie, leur bonté, leur générosité et leur humanité, des valeurs qui ont perpétué leur souvenir dans les mémoires jusqu'à ce jour, qui en tant que bâtisseur d'une Zaouia, dont le rayonnement est toujours d'actualité, qui en tant qu'enseignants du Coran,

Ces hommes, qui font au-jourd'hui la fierté de leurs enfants et arrières petits enfants, ont été cités dans le livre, dans un ordre alphabétique, à l'exemple des Cheikhs Hachi Abderrahmane, Si Amar Mahfoudi, LKadi Cherak Ali, Si Abdelkader Chetti, et Salete El

Djabitri (toujours en vie), pour

ne citer que ceux là. C'est armé d'une belle réputation de chercheur clairvoyant et respectueux de ses ainés auprès des Oulemas et universitaires de la région, que l'auteur de cet ouvrage, également employé dans le secteur de l'Education, a engagé une collecte minutieuse de toutes les informations disponibles sur les personnalités citées dans le li-, quelquefois même au prix de « longs déplacements et multiples voyages» a -t-il assuré, mais, pour lui, l'enjeu en valait la chandelle, le but visé étant «la préservation de la mémoire collective». Mais ce n'est pas là toute la fi-nalité du projet d'Abou Mohamed

Said Hermass, car cet auteur autodidacte s'intéresse, également, à l'art de la traduction et aux traductions des Oulemas et Cheikhs du domaine, à l'exemple de l'Imam Adhahabi. Sachant que la première édition de «Min Foudhalaa Min-takate El Djelfa» comportait déjà des traductions de 121 personnalités éminentes de la région.

Une première édition que l'auteur, dans son désir de perfection-nement et d'enrichissement, a «revue et augmentée» par deux fois,

avant d'arriver à cette 4eme édition, dans laquelle il a réuni les noms et parcours d'éminents spécialistes en traduction, ainsi que leur legs à la postérité pour ceux décédés, tout en incluant d'autres noms de personnalités encore vivantes.

Une seule constante réunit toutes les personnalités citées dans cet ouvrage, selon son auteur, qui affirme s'être fixé pour règle de ne nommer que des hommes dont l'apport a été prouvé dans l'un des domaines suivants : l'enseigne-ment coranique, les écrits scientifiques et l'activisme dans le sec-

teur des Zaouias.

«Outre les difficultés rencon-trées dans la collecte d'informations, j'ai également essuyé des critiques de la part de certaines parties, au motif que je n'ai pas cité certains noms dans mon livre» déploré Abou Mohamed Said Hermass, avant de souligner que cette 4eme édition se voulait «aussi exhaustive et objective que possi-ble, dans la mesure des informations et témoignages sûres et vé-rifiés dont je disposait « a-t-il néanmoins admis, estimant que la «liste demeurera toujours ouverte dans ce domaine et qu'elle ne sera jamais fermée»



Outre ce livre, l'auteur a à son actif d'autres ouvrages connus, à l'instar de «Takmilate Ouafayate « (complément nécrologique), « Tadhkir El Oukalaa Bi Massail Sunna Inda Aloulamaa» (Rappel des sages sur les questions de la Sunna chez les Oulemas) et «Ta-bakate Al Malikia Aldjzairiyine Khilala Elmiaa El Hidjria Al Akhira « (Générations de Malékites algériens durant le dernier siècle de l'Hégire). Dans ce dernier ouvrage, l'au-

teur a fait une collecte de toutes les traductions des jurisconsultes algériens du rite Malekite entre 1317 et 1421, en les divisant en quatre (4) classes, la premiere portant le nom de l'Imam Abdelkader El Medjani, alors que la 2eme a été classée sous le nom de l'Imam Abdelhamid Ben Badis, et la 3eme sous « Abdelatif Soltani «. La 4eme partie du livre comporte tous les noms des personnalités de la 3eme génération qui sont toujours en vie.

PUBLICITÉ _

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE MAGRA

COMMUNE DE MAGRA

AVIS D'ADJUDICATION

LE Président DE L'APC DE LA COMMUNE DE MAGRA Lance une adjudication de location du Marché Hebdomadaire et l'abattoir communal de l'année 2018, du jour 20/02/2018 à 10.00 h du matin au siège

Le prix inaugural est fixé comme suit :

Le marché hebdomadaire : 1.050.000.00 DA

L'abattoir communale : 130.000.00 DA

Les candidats peuvent participer, contactent la commune/ bureau patrimoine, pour retirer le cahier des charges organise cette adjudication, et dans les heurs de travallle officielle, accompagniez les documents suivent:

- Demande de participation à l'adjudication porte un timbre de 20 D.A
- Photos Copé de la carte d'identité.
- Copé de Registre de commerce de l'activité n°= 611005 l'égaliser de la part de CNRC.
- Casier judiclaire délivré de moins de 03 mois.
- Attestation de bonne conduite et d'acquittement du dette.
- Engagement écrit et approuvé pour garanti l'acquittement du dette.
- Cheque bancaire visé délivré de moins d'un seul mois.
- Copé de certificat d'Inspection d'enregistrement et de timbre et l'héritage et de la carte.
- L'extrais de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois
- Attestation d'acquittement des dettes délivré par le trésor intercommunale, lieu de résidence.

N.B: les dossiers doit être déposé au secrétariat de la commission de l'adjudication 24heur avant le jour de l'adjudication, ainsi le dossier de l'assureur doit être présenté accompli.

* Le dossier inaccompli ne pas prendre en considération

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA **COMMUNE DE REGHAIA**

ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION **PROVISOIRE**

N°. 01 /SPCM/2018

Suite au désistement l'entreprise ETHB FADLI Yacine quant à la réalisation du projet :

REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE DE LA

La commune de Réghaia annule l'attribution provisoire N°159/SPCM/2015 publiée dans le quotidien national : Dk News et du 02/12/2015 et le Bomop ستادنیوز

DK NEWS Anep: 803 600 du 08/02/2018

DK NEWS

Anep: 803 617 du 08/02/2018

ALGÉRIE-TUNISIE

Les évènements de Sakiet Sidi Youcef, un souvenir douloureux ayant consolidé les liens entre l'Algérie et la Tunisie

Les évènements de Sakiet Sidi Youcef du 8 février 1958 avaient consolidé les liens entre Algériens et Tunisiens et mis en échec les tentatives coloniales de briser la solidarité entre les deux peuples et isoler les révolutionnaires de l'Armée de libération nationale (ALN), a affirmé le résistant tunisien, Lazhar Ez-zaïdi.

«Les images des victimes déchiquetées et les cris des blessés de ce massacre horrible ne s'effaceront jamais de ma mémoire», a déclaré l'homme de 79 ans qui, en tant qu'élément à l'époque de la Garde nationale tunisienne, avait participé à l'évacuation des blessés et des chouhada.

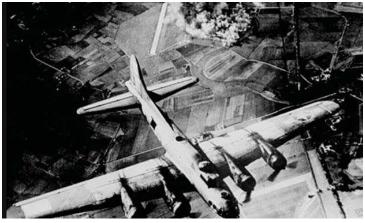
Ez-zaïdi se souvient, dans un témoignage livré pat téléphone à l'APS, des mots du défunt président tunisien Habib Bourguiba qui comparait alors l'Afrique du Nord à un oiseau dont les deux aîles sont le Maroc et la Tunisie alors que le cœur est l'Algérie, et tant que les deux aîles sont indemnes, cet oiseau volera certainement. Pour Ez-zaïdi, le message était on ne peut plus clair que «la Tunisie gardera ses bras ouverts aux moudjahidine algériens».

Une mine de fer abandonnée était située à 2 km de la ville de Sakiet Sidi Youcef. Elle servait aux entraînements des moudjahidine algériens qui en partaient pour lancer leurs assauts contre les forces du colonisateur francais.

A 8hoo du matin du jour de l'attaque, «nous avons été surpris par le bruit assourdissant d'une série d'explosions et les colonnes de fumée qui montaient vers le ciel», raconte ce septuagénaire qui ajoute que leur unité, stationnée dans la ville du Kef, reçut alors l'ordre de se diriger immédiatement vers le lieu de l'explosion.

«Les gens terrorisés fuyaient dans tous les sens», ajoute Ez-zaïdi qui affirme se souvenir particulièrement d'une femme enceinte, trentenaire, qui saignait et demandait secours. «En la portant vers le camion de la Garde nationale, je sentais ma main gauche toucher ses os et ses entrailles. Elle était éventrée», se rappelle ce témoin oculaire qui ajoute que la femme a rendu l'âme en cours de route vers l'hôpital de la ville du Kef, ainsi que trois autres des 14 blessés évacués.

Le nombre des blessés était «très grand car ce fut un jour de marché hebdomadaire. Les cadavres étaient partout et leur sang était mélangé aux légumes et fruits», a-t-il ajouté en affirmant que la solidarité de la population de la région fut instantanée et d'une grande ampleur. «Les gens, ceux qui ont survécu au bombardement, accouraient de toutes parts pour soutenir et secourir les victimes, bien que beaucoup aient alors perdu qui une femme,



qui un époux, qui un frère ou un enfant», se souvient le septuagénaire.

«Tous étaient fiers et considéraient comme un devoir de soutenir les moudjahidine algériens» atteste Ez-zaïdi.

Le bombardement de Sakiet Sidi Youcef met à nu l'hypocrisie des slogans français De son côté, Dr Othmane Menadi, chef du

département d'histoire de l'université de Souk Ahras, a estimé que des signes précurseurs montraient alors que la France préparait des représailles contre les près de 15,000 moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) qui se trouvaient en territoire tunisien qu'ils utilisaient comme base arrière d'entrainements et d'approvisionnement.

L'adoption le 1 septembre 1957 d'une loi l'autorisant à poursuivre les moudjahidine en territoire tunisien était un de ces signes de même que le survol le 30 janvier 1958 d'avions français de la région de Sakiet Sidi Youcef dont l'un des appareils avaient essuyé des tirs de l'ALN, ajoute cet universitaire.

l'ALN, ajoute cet universitaire. C'est cet incident, ajoute Menadi, qui avait servi de «motif» au bombardement du paisible village de Sakiet Sidi Youcef un jour après la visite effectuée dans l'Est algérien par le général Lacoste. 8 bombardiers pilonnèrent ce village par un jour de grand marché hebdomadaire, un certain 8 février 1958.

L'agression dont le 60ème anniversaire sera célébré jeudi, avait fait 79 chouhada entre algériens et tunisiens, dont 11 femmes et 20 enfants en plus de 130 blessés.

Tous les équipements vitaux du village dont une école, un centre de soins, un centre de la Croix-Rouge internationale et du croissant rouge tunisien furent détruits dans cette attaque barbare. Le massacre perpétré par l'aviation française à Sakiet Sidi Youcef avait mis à nu l'hypocrisie de la France qui se voulait le portedrapeau des slogans de la liberté et de l'égalité, assure Menadi qui a souligné que la Tunisie avait alors chassé de son territoire 5 consuls français en signe de protestation et le président Bourguiba avait relevé le ton contre le gouvernement français.

La Tunisie avait également demandé une commission d'enquête internationale laquelle fut dépêchée par l'ONU et avait rendu un rapport dénonçant la barbarie de l'attaque française. Une des répercussions fut aussi le recul du soutien des Etats-Unis à la France au sein de l'ONU, note encore le même universitaire qui ajoute que deux mois après, la France fut secouée par le coup d'Etat militaire de ses généraux en Algérie.

EVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUCEF: Un semimarathon universitaire algéro-tunisien ce jour à Souk

Un semi-marathon universitaire algéro-tunisien sera organisé aujourd'hui dans la wilaya de Souk Ahras à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire des évènements de Sakiet Sidi Youcef, a-t-on appris mardi du recteur de l'université Mohamed Cherif Messaadia.

Cette compétition sportive, organisée par l'institut des sciences et technologies des activités physiques et sportives de cette institution d'enseignement supérieur en collaboration avec la direction des £uvres universitaires de la wilaya de Souk Ahras et l'université de Jendouba (Tunisie), a été placée sous le slogan «Afin de consolider les liens de fraternité entre nos étudiants», a indiqué M. Zoubir Bouzebda.

Pas moins de 250 universitaires prendront part à ce semi-marathon a affirmé la même source, précisant que les participants à cette manifestation sont issus de plusieurs universités algérienne et tunisienne, à savoir celles d'El Tarf, de Skikda, de Khenchela, d'Annaba, d'El Oued, de Tébessa, d'Oum El Bouaghi, de Souk Ahras, de Jendouba, d'El Manar et de Gafsa.

Le parcours de l'épreuve, estimé à 12 km pour les garçons et à 6 km pour les filles, est tracé à partir de l'université de Souk Ahras en passant par la double voie d'Aïn Snour pour arriver à la cité El Besekri ensuite à l'université.

EVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUCEF:

«Ghinaiet El mahaba»

ou l'épopée retraçant la souffrance et la fusion du sang des peuples algérien et tunisien

L'épopée «Ghinaiet El mahaba», retraçant la souffrance et la douleur des peuples algérien et tunisien, dont le sang a fusionné lors des évènements de Sakiet Sidi Youcef qui ont eu lieu le 8 février 1958, a présentée hier soir dans la ville de Souk Ahras, a indiqué mardi l'écrivain et réalisateur Fouad Rouaissia.

Le réalisateur de l'épopée a précisé à l'APS qu'environ 100 comédiens et comédiennes, musiciens, danseurs, techniciens et un certain nombre de poètes originaires d'Algérie et de Tunisie participent à cette £uvre épique.

D'une durée d'une heure et 45 minutes, combinant un décor puisant du traditionnel, de l'authenticité et à l'appartenance à l'Algérie et la Tunisie, cette Euvre, a souligné Fouad Rouaissia, se décline en un ensemble de 20 chorégraphies conçues par l'artiste Nadjib Khoualdia. Ces chorégraphies

Ces chorégraphies mettent également en relief l'empathie et la solidarité entre les peuples algérien et tunisien, a-til relevé, ajoutant que ce spectacle est drivé sur le plan musical par le maes-

tro Djamel Yaalaoui. L'épopée verra, en outre, la participation de nombreux artistes algériens et tunisiens connus, tels la célèbre dramaturge tunisienne Latifa El-Kafsi et Rayane El-Qairaouani du centre des arts dramatiques et scéniques de la ville de Kef (Tunisie), ainsi que de chanteurs, à l'image de l'Algérienne Soria Sbiri de Constantine, en attendant la confirmation de la participation de la star tunisienne Nour Chiba.

Le réalisateur Fouad Rouaissia a indiqué, par ailleurs, que la troupe travaille avec sérieux et engagement pour fournir une belle prestation et offrir un bon spectacle artistique au public qui attend avec impatience la présentation de cette épopée à laquelle assisteront les autorités civiles et militaires, ainsi que les walis de plusieurs willes de plusieurs willes de plusieurs willes et militaires, ainsi que les walis de plusieurs willes.

layas frontalières de l'Est du pays.

Pour mettre sur pied ce travail artistique, le réalisateur a accordé l'opportunité à de jeunes créateurs d'exprimer leurs aptitudes artiques et créatives et des comédiens amateurs afin d'interagir les uns avec les autres et échanger leurs expériences.

Outre cela, cette même source a indiqué que des consultations sont actuellement en cours avec la télévision algérienne pour filmer cette œuvre dans la salle de spectacles Ahmed Bey de Constantine.

ΑI



Programme de la soirée

11 21:00

Prof T.

Réalisateur : Nicolas Cuche Avec : Mathieu Bisson , Fleur Geffrier



Une étudiante est violée, un soir, dans les toilettes de son campus. Son agresseur a gravé un T à l'envers, au couteau, sur son épaule. Chargés de l'enquête, les inspecteurs Lise Doumère et Dan Levasseur, trouvent plusieurs similitudes avec . une autre affaire qui s'est déroulée dans la même cité universitaire cinq ans plus tôt. Ils demandent l'aide de Julien Tardieu, professeur de criminologie... un homme peu sociable.



23:30

Envoyé spécial MAGAZINE D'INFORMATION 303



Maisons écolos : gare au fiasco! L'habitat écologique est en vogue. Mais ces écoquartiers et ces maisons censées être durables et économes en énergie tiennent-ils toutes leurs promesses ? • Yémen : les enfants et la guerre. La réalisatrice yéménite Khadija Al-Salami a confié sa caméra à Ahmed, Rima et Youssef, trois petits qui subissent depuis trois ans les bombardements quotidiens de l'aviation saoudienne. Ce reportage montre la cruelle réalité d'un conflit à travers le regard de jeunes gens.

The Halcyon, un palace dans la tourmente

Réalisateur : Stephen Woolfenden Avec : Annabelle Apsion , Mark Benton



Mai 1940. Lord Lawrence Hamilton, propriétaire de l'hôtel de luxe Halcyon, à Londres, organise des ren-contres diplomatiques secrètes dans son établisse-ment. Parallèlement, il entretient une liaison avec la jeune et sulfureuse Charity Lambert, avec la complicité du gérant du palace, Richard Garland. Veuf, ce dernier doit faire face à toutes sortes d'imprévus et peut compter sur l'aide in-défectible de sa fille unique, Emma, réceptionniste à l'Halcuon.

CANAL+ 20:00

Vikings

Réalisateur : Daniel Grou Avec : Alexander Ludwig , Katherun Winnick



A l'issue de la bataille, Lagertha sauve la vie d'un chrétien dont elle tombe sous le charme. De son côté, Floki doit faire face aux provocations d'Eyvind, qui met tout en oeuvre pour saper son autorité afin de faire sombrer la colonie dans la violence et le chaos... dans le dessein d'accéder au pouvoir. Pen-dant ce temps, Ivar se prépare à contre-attaquer Kat-tegat en faisant alliance avec un puissant ennemi de



1 21:00

Esprits criminels : unité sans frontières

> Réalisateur : Oz Scott Avec : Gary Sinise , Alana De la Garza



Drew, un New-Yorkais de 28 ans, est retrouvé mort dans une ruelle derrière son hôtel à Bogotá, en Colombie. En l'absence de signe de lutte, la police locale a classé l'affaire en suicide. Mais la petite amie de la victime est convaincue qu'il s'agit d'un meurtre. Elle a déposé une plainte auprès de l'ambassade américaine. Les enquêteurs découvrent bientôt que peu avant le drame, le jeune homme avait vidé son compte en banque

Jeux

- Samouraï-Sudoku **N°1791**

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	4						1						6						1	
6	9	7	4	5			8	3				9	7			5	6	4	2	3
	2			3												2			9	
	1			7												1			6	
	5	3	1	6	8	7	4						2	7	5	3	9	1	8	
				2			5						3			4				
				1			6						4			6				
5	7			9	6	8	2	4				3	9	5	7	8			4	6
	6						9			4			8						3	
									3		1									
								6				1								
								6	8		7	1								
	6						4	6	8	7	7	1	5						8	
1	6			8	4	2	4	5	8	7	7	8	5	9	5	6			8 2	7
1	-			8 7	4	2	-		8	7	7		-	9	5	6			-	7
1	-			-	4	2	7		8	7	7		1	9	5	-			-	7
1	-	6	5	7	4	2	7		8	7	7		1	9	5	1	2	4	-	7
1	3	6	5	7			7 3 1		8	7	7		1 2 3			1	2	4	2	7
1	8	6	5	7 6 1			7 3 1		8	7	7		1 2 3			1 4 7	2	4	3	7
1	8 2	6	5	7 6 1 3			7 3 1		8	7	7		1 2 3			1 4 7 5	2	4	3 9	7

1.Personne qui écrit beaucoup et mal 2.Cap. de l'égypte - De l'éolie

l'éolie
3.Aspirer - Semblable
4.Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais
du tabac par le nez
5.Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse Symbole de tonne
d'équivalent charbon
6. Masura du l'âne - So 6. Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la

1.Puce 2.Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour 3.S'amusait - Petit poème - Radon 4.Plante - Décorations militaires

5-Lombric - Tuer 6-écopes 7-Seleruum - Thymus de veau - Organi-

robe est brun roussâtre (pl.) - Drame j aponais 7.Arrêt - Situation 7.Arrét - Situation 8.Inflanuuations des valsseaux 9.Ennuyeux - Spacieux 10.Transfonnée en gé-nisse par Zeus -Homme politique an-golais -isolé 11. Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compa-enie

gnie 12.Rivière des Alpes au-

trichiennes - Tétine

8.Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium 9.étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble 10.Port et station balnéaire d'Israël - Ap

12.Violoniste et Compositeur roumain Bousculade







Grille géante n°491

					<u> </u>	me geun	W 10 4	7 -					
enveni-	‡	joindrait	+	empeste	‡	dérape	+	affrio-	Į.	verre de	‡	chemi-	‡
meras]*	•	*		*	rais	*	affrio- lantes	*	verre de bière	*	nées	*
genufle-			l	se .		principe		désavan-				grandes	
xion I ≱		construit	!	permit		odorant		tage			-	guantités	
**	l			*				*				•	
l	l												
ļ									L				
ivresses	→									cloison	→		
cuira à la	1										1		
poêle I ≽				<u> </u>						étiolé			
l ►	l				durcie	→				#			
l	l												
					inculte								
supérieur	→			intro-	inculte						prépo-	*	
du caï d dégour-	ł			duisit	·						sition		
die die	l			prés de							couran- tes		
die I≱	1			prés de				fin	→		, I		
l [*]	l			'				d'intestin	-		*		prê-
l	l							ancien					tresse
	 	comme	-			tenues	*	accord					vierge
l		Somme	→			féminines	_	🔻					7
arme de		graver	1			petit						pas très	
tir		finement	1-1- 4			moineau			<u> </u>		ļ. —	pas très vite	
₩-	l	*	palais de sultan	├						terre en mer	→	+	
l	l		bloc de	l						grande	1		
			pierre							cuvette			
élément	*		+	lieux d'	*					+			
gazeux kormo	ł			aisances									
namno- nisés	l			clairsemé									
harmo- nisés I	1			+				trans-	→				
l ⁻	l			'				pirent					
l	l							21					
	distance	*				_		grêles	niais	*	1		
	distance	_						,	111313	_			
l	mettra						héber-	l	aller				
douleur I ≱	plus prés						aes		caetlà		-		
	+		tangible	→			*		+	cristal du chef	→		
l	l			i						petit	1		
			odeur	L .						bouclier			
géniteur	→		+		indigeste	→				+	person-	*	
—	ł										nel tantale		
dure	l										chimique		
dure I≱-	1			incons-	*						+		
	l			tance							-		
	l			se									
	 	distance	_	rendra	direction	_				faiseurs	+		encline
l		en Chine	Γ	🔻	an conon	Γ				de rides	Γ		٠, ١
instal-			l		future	l					1		
lera L		bondir			truite					escroque		_	
· *	l				•	auxi- liaire	*			▼	pronom familier	*	
	l										tissu	1	
						nacré			<u> </u>		tissu végétal		
dirigé	→					*			phase de	▶	+		
-	l								satellite argon en	1		fleur de	
silence!									sumbole	L		confiture	
↓				fin de	*		écrit	*	+			+	
l	1			verbe			médisant point de	1					
1	1			bel écho à plumes			point de rose						
coordi-	-		informa-	<u> </u>			J	automate	-				
nation] [tion	l			*		[
états	1		c'est le	1				sigle de					
religieux	┞——		titane					société	à inter-				
₩.	1							 *	à jeter pour	*			
1	1								remonter	1			
fusée	*						bien	*					
d'Europe	1						aiquisée						
l	1												

Solution

Mots Croisés n°1790

MITOCHONDRIE ALARME © CUFS DORE■ROUAS■T **ETE**■**IMMENSE**■ LENIFIER EXP OST ETRONS L N■US■ETNA■SE **NOLIS** ASSEAU **ENERVES**■**AMER** TC=VER=J=U=I TELEVISUELLE ES■NOCES■E■Z

Grille géante nº400

			~ {	>,	-	٠.	••	~	"	•	7	J	u
		-	F										
	Ν	Т	-1					Е				U	
		А									U		L
		Q										R	
	M		R						Α			А	
		Е											
	Е		R					R		T			E
А	R		Е										R
T	0		Й									N	
	N											S	
		s						Ā				_	
		Ĕ											
		R						R			-		N
	B							Ë				Ĕ	
В	Ā	s		ī				-				s	
	ï		À	Ĺ		-			ŝ				Ē
Е	s	Т		Е	Ν	G	1	Ν	•	R	Е	Ρ	S
-	S	U	R	s	•	А	Ν	С	R	Е	R	А	-
V	Е	Т	0	-	А	L	Е	А	-	Ν	А	1	Ν
-	R	U	Т	1	L	Α	•	S	А	Т	-1	Ν	Е

C'est arrivé un 8 fevrier

1999 : le boxeur poids lourds Mike Tyson est condamné à un an de prison pour avoir agressé deux automobilistes après un accident de la cir-culation.

cutation. 2003: Intervenant devant le Conseil de sécurité des Nations unies, Colin Powell tente de convain-cre la communauté internationale que l'Irak possède toujours des armes de destruction mas-sive.

Célébrations : - Burundi : Jour de l'Unité. - États-Unis : National Weatherperson's Day (Journée nationale des observateurs météo), à la date anniversaire de la naissance de John Jeffries

- aute annuersure ae un nassance ae jonn jegru (enj. en 1745. Mexique : Proclamación de la Constitución (Proclamation de la Constitution). Pakistan : Kashmir Solidarity Day (en) (Jour-née de solidarité avec le Cachemire).

COUPE NATIONALE MILITAIRE DE KARATÉ DO :

Domination des 5e et 1re RM

Les athlètes des 5ème et 1ère régions militaires (RM) ont dominé mardi chez les messieurs la coupe nationale militaire 2017-2018 de Karaté do organisée à l'Ecole des sous-officiers de l'intendance de Guelma.

En kumité, la coupe a été remportée au terme de deux jours de joutes par la sélection de la 5ème RM qui a laissé la seconde place du podium à la 1ère RM, tandis que la troisième a été partagée en ex aequo par les équipes du commandement de la Garde républicaine et du commandement des Forces de défense aérienne. En kata, les représentants de la ière RM se sont adjugés la pre-mière place, le commandement de la Garde républicaine la se-conde place alors que les 4ème et 5ème RM se sont partagées en ex aequo la troisième place.

Chez les dames, les athlètes de l'Ecole nationale de santé militaire (1ère RM) se sont imposées devant leurs paires de l²Ecole d'application des services de santé militaire (2ème RM). La compétition chez cette catégorie a connu la participation de ces deux seules sélections. Chapeautée par le ser-



vice régional des sports militaires de la 5ème RM Zighout Youcef, la compétition a été encadrée par 12 arbitres internationaux et nationaux de la Fédération algérienne de la discipline.

Selon des athlètes et techniciens participants, la coupe a été d'un «haut niveau» de compétition en milieu de bonnes conditions d'organisation. L'athlète Adel Talbi de l'équipe de la 5ème

RM a considéré que l'obtention de la coupe par sa sélection pour 9ème fois est «le fruit du grand travail accompli par les athlètes, le staff technique et l'adminis-

Selon le colonel Timement El Hachemi, directeur du service régional des sports militaires de la 5ème RM, cette manifestation sportive a connu la participation de 21 équipes qui ont aligné 176 athlètes représentant les six RM, les commandements des forces aériennes, navales et terrestres, la gendarmerie nationale, la garde républicaine, les forces de défense aérienne du territoire, les brigades blindées et les différentes écoles militaires nationales, supérieures et d'application.

Cette coupe nationale militaire de la saison 2017-2018 a été clô-turée par la cérémonie de remise des coupes, médailles et attestations aux lauréats.

VOLLEY-BALL / SUPER-**DIVISION MESSIEURS:**

Le programme de la 14º journée

<u>Demain:</u> Poule A (16h00): CS Sétif - NC Béjaïa ES Tadjenanet - PO Chlef OMK El-Milia - O El-Kseur NR Bordj Bou Arréridj - RC M'sila

Classement:	Pts	J
1. NRBB Arréridj	38	13
2. NC Béjaïa	23	13
PO Chlef	23	13
4. OMK El-Milia	22	13
ES Tadjenanet	22	13
6. RC M'sila	17	13
7. CS Sétif	8	13
8. O El-Kseur	3	13

Poule B (17h00):

N Zerrouak - WA Tlemcen MB Béjaïa - EF Aïn Azel JSC Ouled Adouan - ES Sétif GS Pétroliers - MCB Laghouat

Classement:	Pts	J
 GS Pétroliers 	37	13
ES Sétif	30	13
3. JSCO Adouane	24	13
4. WA Tlemcen	23	13
5. N Zerrouak	14	13
6. MB Béjaïa	10	13
EF Aïn Azel	10	13
8 MCR Laghouat	8	19

HANDBALL / DIVISION **EXCELLENCE (MES-**SIEURS):

Le programme de la 5^e journée

Demain à 15h00 :

Poule A : O El-Qued - ES Aïn Touta C Chelghoum Laïd - MB Tadjenanet ES Arzew - HBC El-Biar GS Pétroliers - CRB Baraki

Classement:	Pts	J
1. GS Pétroliers	8	4
2. CRB Baraki	7	4
3. ES Aïn Touta	6	4
4. HBC El-Biar	4	4
C Chelghoum Laïd	4	4
6. ES Arzew	2	4
7. MB Tadjenanet	1	4
8. O El Oued	0	4

Poule B:

IC Ouargla - MC Saïda CR El-Harrouch - JSE Skikda CRB N'gaous - MC Oran CRBB Arréridj - CRB Mila

Classement:	Pts	J
1. IC Ouargla	8	4
2. JSE Skikda	7	4
3. CRBB Arréridj	6	4
4. CRB Mila	5	4
5. CR El-Harrouch	2	4
CRB N'gaous	2	4
MC Oran	2	4
8. MC Saïda	0	4

BOXE/CHAMPIONNATS ARABES (SENIORS MESSIEURS): La compétition du 2 au 8 avril au Soudan

Le président de l'Union arabe de la boxe (UAB),Youcef Al-Kadhem, a annoncé mardi la tenue des championnats arabes (seniors messieurs) du 2 au 8 avril prochain au

Dans une déclaration à l'agence de presse MENA, le président de l'Union arabe a indiqué à cet égard que l'organisation des championnats arabes juniors qui ont pris fin lundi au Caire permettra aux dif-férentes sélections africaines et asiatiques de préparer leurs championnats respectifs, qualificatifs aux Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ-2018) en Argentine.

Les sélections asiatiques juniors se préparent actuellement à disputer les championnats d'Asie, prévus le mois d'avril pro-chain à Bangkok en Thaïlande, alors que leurs homologues africaines prendront part aux championnats d'Afrique le mois de mai prochain au Maroc, tous les deux qualificatifs aux JOJ-2018.

Al-Kadhem a mis à profit l'organisation des championnats arabes juniors au Caire pour saluer les boxeurs des pays comme la Libye, le Yémen et la Palestine qui viennent juste d'adhérer à l'Union arabe de la boxe (UAB).



EQUITATION:

Le grand prix de la ville de Relizane de saut d'obstacles du 8 au 10 février



Le grand prix de la ville de Relizane du concours national de saut d'obstacles cadets juniors et seniors aura lieu du 8 au 10 février au centre équestre Ahmed Ben Bella de Relizane, a appris l'APS mardi de la Fédération équestre algérienne (FEA). Onze épreuves seront au programme de cette manifestation hippique de trois jours, organisée par le

Club équestre de la wilava de Relizane, en collaboration avec la FEA La manifestation devrait regrouper plus de 70 cavaliers représentant une vingtaine de clubs de trois régions du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors titulaires de 1er et 2e de-

Les deux premières journées seront consa-crées à huit épreuves dans les trois catégories avec des chevaux âgés de 4 ans à 6 ans et plus et des obstacles de 1,05 mètre à 1,30 mètre.

Les finales auront lieu samedi avec les épreuves du grand prix de la ville de Relizane regroupement les 10 meilleurs cavaliers de chaque catégorie et avec 17 obstacles, selon les organisateurs.

SELON LE COMITÉ D'ORGANISATION

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (2024) devraient être avancés d'une semaine

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, prévus en 2024, a annoncé hier que l'édition devrait être avancée d'une semaine à la suite d'une suggestion de la Commission d'évaluation du Comité international olympique. Les jeux Olympiques devraient désormais

se dérouler du 26 juillet au 11 août 2024, au lieu du 2 au 18 août, et les jeux Paralympiques

du 28 août au 8 septembre. Ce changement de date «deviendra officiel après l'approbation des fédérations internationales», a précisé le comité d'organisation de Paris-2024. La Commission exécutive du CIO, qui s'est réunie dans le cadre de la session organisée en amont des Jeux Olympiques

d'hiver de PyeongChang, a validé ce changement de dates.

Elle doit de nouveau se réunir, pour valider définitivement, peut-être dès le 26 février, ces nouvelles dates, une fois que les fédérations internationales auront formellement accepté ce changement de calendrier. La commission d'évaluation du CIO, lors de sa visite au printemps dernier, avait demandé au comité de candidature de Paris d'étudier cette possibilité,

selon une source proche du CIO. Les nouvelles dates «nous permettent d'avoir les jeux Paralympiques a cheval sur les vacances scolaires et la rentrée. C'est intéressant pour l'hôtellerie qui est plus occupée en deuxième semaine, c'est intéressant pour

les transports. Et le chassé-croisé de juilletaoût n'est pas particulièrement gênant», a expliqué Etienne Thobois, directeur général du Comité d'organisation.

Ce changement «va avoir un effet positif pour nous. Nous aurons besoin d'un site de moins à faire pour les jeux Paralympiques. Cela nous permet de faire des économies», a encore expliqué M. Thobois. Cette modification permet également d'optimiser l'utilisation de certains sites, notamment le Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Lors de son point d'étape mercredi devant la session du CIO réunie à Pyeongchang, avant l'ouverture vendredi des JO d'hiver, Tony Estanguet, patron du Comité d'organisation, a assuré

que «la France entière est dans les starting-

«Nous avions il y a 100 ans aux JO de Paris-1924 le baron Pierre de Coubertin, Nous aurons en 2024 un autre baron en la personne du baron Pierre-Olivier Beckers-Vieujant», qui préside la commission d'évaluation des ĴO-2024, a ajouté M. Estanguet. M. Beckers-Vieujant, membre belge du CIO, a lui salué «l'esprit de coopération au plus haut niveau, à commencer par le président Macron lui-même». Il s'est également félicité que le Sénat français ait adopté mardi en première lecture le projet de loi olympique Paris-2024, en le modifiant, notamment par une meilleure protection de la marque olympique.

LIGUE 1/MC ORAN:

Les vieux démons reviennent après l'élimination en coupe d'Algérie

Le MC Oran traverse une zone de turbulences depuis son élimination samedi passé en huitièmes de finale de la coupe d'Algérie risquant de porter préjudice au restant du parcours du club de Ligue 1 de football cette saison.

Les espoirs des Oranais placés sur l'actuelle édition de la "dame" coupe se sont fondus comme neige au soleil à Béjaïa, non sans plonger le club dans la crise, alors qu'il était bien parti pour mettre un terme à 22 années de disette.

Les premières séances d'entrainement de la semaine ont été d'ailleurs perturbées par une frange de supporters, sans doute exacerbés par l'élimination, au moment où l'entraineur Mouaz Bouakaz, qui s'est retrouvé au box des accusés, s'empresse pour crier au règlement de comptes.

Le technicien tunisien, dont la cote de popularité était pourtant en constante croissance dans les fiefs des "hamraoua" avant ce rendez-vous de coupe, accuse les gens qui sont venus l'insulter à l'entrainement d'être manipulés par ceux (qu'il) avait personnellement empêché de se sucrer sur le dos du club lors du mercato d'hiver en refusant de recruter leurs poulains.

en refusant de recruter leurs poulains.

Dans la foulée, ce technicien réputé pour être quelqu'un qui ne badine pas avec la discipline, s'était retrouvé contraint de faire face à deux cas dans ce registre. Les joueurs Hamza Hariat et Adel Lakhdari ont en alors fait les frais.

Le premier ayant écopé d'une sanction financière, tandis que le second a été carrément écarté du groupe en attendant la résiliation de son contrat.

Cinquième au classement de la Ligue 1 et étant toujours concerné par la course à une place sur le podium, le MCO risque de sortir bredouille pour la énième fois si par malheur le calme ne revient pas de sitôt dans sa maison, préviennent les observateurs.

Dans les milieux du club, l'on croise déjà les doigts, tout en rappelant le scénario de la saison passée, lorsque les Rouge et Blanc, qui avaient terminé à la deuxième place la phase aller du championnat, se sont retrouvés contraints de lutter pour leur maintien lors de la seconde manche dès qu'ils étaient éliminés en coupe d'Algérie sur le terrain de l'ASO Chlef en 16e de finales.

Les fans de cette formation se consolent néanmoins par le parcours de leurs jeunes catégories dans l'épreuve de coupe.

Avec la qualification de leurs cinq équipes engagées dans cette épreuve aux quarts de finale, les Oranais peuvent aspirer à un maximum de trophées pour confirmer leur bonne santé, au cours de ces dernières saisons, en termes de formation.

C'est surtout l'équipe des moins de 21 ans, détentrice de la coupe d'Algérie de sa catégorie, qui a fait sensation le week-end passé en allant s'imposer sur le terrain de l'ES Sétif (3-2), le champion d'Algérie sortant et qui était de surcroît un sérieux postulant au trophée. De quoi donc faire atténuer, un tant soit peu, la déception des supporters.

LIGUE 1 MOBILIS (19^E JOURNÉE):

Le leader pour creuser l'écart, l'USMB croit encore au maintien

Le CS Constantine, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, tentera de creuser l'écart sur ses poursuivants en accueillant l'avant-dernier l'USM El-Harrach, alors que la lanterne rouge de l'USM Blida aura à cœur de se relancer dans l'optique du maintien lors de la réception du Paradou AC, à l'occasion de la suite de la 19e journée de la compétition, prévue demain et samedi.

Le CSC (ter, 38 pts) aura une belle occasion de conforter sa position en tête face à l'USMH (15e, 16 pts) dans un match des extrêmes. Le club phare de Cirta est bien positionné pour prendre le large d'autant que ses deux poursuivants la JS Saoura et le MC Alger, n'ont pas gagné mardi en matchs avancés.

L'USMH, sous la conduite du nouvel entraineur Aziz Abbés, battue lors de la précédente journée à domicile face à Médéa (2-3) n'aura plus droit à l'erreur, d'autant qu'à chaque faux-pas, c'est la relégation en L2 qui s'approche à grands pas pour les coéquipiers de Younes Sofiane.

L'USM Alger (3e, 30 pts) aura une bonne opportunité de s'emparer de la 2e place, lors de son duel face à l'USM Bel-Abbès (1te, 20 pts) au stade 5 juillet.

Les hommes de Miloud Hamdi qui restent sur une élimination amère en Dame coupe, sont désormais dos au mur et condamnés à s'imposer.

Mais leur mission s'annonce ardue contre les gars de Bel-Abbès, qui demeurent sur une qualification en quarts de finale de la Coupe d'Algérie et ne comptent pas effectuer le déplacement à Alger en victime expiatoire.

La JS Kabylie (13e, 18 pts), est plus que jamais appelée à sortir la tête de l'eau pour amorcer sa mission de sauvetage

sion de sauvetage.
L'adversaire du jour au
stade du 1er novembre de
Tizi-Ouzou n'est autre que
le NA Hussein-Dey (6e, 26
pts), invaincu depuis 11
matchs en championnat,
de quoi décourager les "Canaris" fébriles cette saison.

Un éventuel mauvais résultat de la JSK serait lourd de conséquences d'autant que la suite du parcours s'annonce compliquée pour une équipe qui joue sur les deux fronts : Coupe et championnat.

Le MC Oran (5e, 29 pts), dont la machine a reçu un coup d'arrêt suite à l'élimination du club en 1/8es de finale de Dame Coupe face au MO Béjaia (1-0) devra se racheter devant son public face au DRB Tadjenanet (13e, 18 pts), groggy après la débâcle concédée à Blida (5-0) en Coupe d'Algérie.

En bas du tableau, l'USM Blida, bon dernier avec 12 points, ne compte pas baisser les bras et veut entretenir l'espoir du maintien en accueillant le Paradou AC (8e, 25 pts).

Le club phare de la ville des roses reste sur une courbe ascendante depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraineur Kamel Bouhellal, avec quatre matchs sans défaites, toutes compétitions confondues, de quoi donner de l'espoir aux fans pour un maintien qui serait un véritable mi-

Cette 19e journée a débuté mardi avec le déroulement de trois matchs. Le CR Belouizdad a enfin renoué avec la victoire en battant l'US Biskra (1-0) après 15 matchs de disette.

Le MCA s'est incliné à Médéa (1-0) alors que la JS Saoura et l'ES Sétif se sont neutralisées (0-0). La Ligue de football professionnel (LFP) a avancé ces trois rencontres en raison de l'engagement du MCA, du CRB et de l'ESS au tour préliminaire des deux compétitions africaines de la Confédération africaine de football.

L'ESS et le MCA pren-

dront part à la Ligue des champions alors que le Chabab est engagé en Coupe de la Confédération.

L'USM Alger, l'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération est exempte du tour préliminaire, prévu entre le 9 et 11 février 2018.



Résultats et classement :

Olympique Médéa - MC Alger1-0 JS Saoura - ES Sétif 0-0 CR Belouizdad - US Biskra 1-0

Demain 9 février :

A Blida (Brakni) : USM Blida - Paradou AC (15h00) huis clos

A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - USM El Harrach (16h00)

A Alger (Omar-Hamadi): USM Alger - USM Bel-Abbès (17h00)

Samedi 10 février :

A Oran (Zabana) : MC Oran - DRB Tadjenanet (16h00) A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - NA Hussein Dey (16h00) huis clos

Classement:	Pts	J	
1). CS Constantine	38	18	
2). JS Saoura	31	19	
3). USM Alger	30	18	
). MC Alger	30	19	
5). MC Oran	29	18	
6). NA Husseïn-Dey	26	18	
). ES Sétif	26	19	
8). Paradou AC	25	18	
9). Olympique Médéa	23	19	
10) CR Belouizdad	22	19	
11).USM Bel-Abbés	20	18	
12). US Biskra	19	19	
13). JS Kabylie	18	18	
). DRB Tadjenanet	18	18	
15). USM El Harrach	16	18	
16). USM Blida	12	18.	

LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS:

120 millions DA bientôt dans les caisses du club

La direction de l'USM Bel Abbès table sur une rentrée d'argent de l'ordre de 120 millions DA, au cours de ce mois de février, afin de terminer dans la sérénité la saison footballistique actuelle, a appris l'APS hier de ce club de Ligue 1 Mobilis. "Une subvention de 30 mil-

"Une subvention de 30 millions DA de la commune de Sidi Be-Abbès devrait atterrir dimanche prochain dans notre compte bancaire, en attendant que celles de l'APW et deux autres du ministère de la Jeunesse et des Sports renflouent également nos caisses avant la fin de ce mois de février" , a déclaré à l'APS le directeur général du club, Kaddour Benayad.

Ces rentrées d'argent tombent à point nommé pour la formation de la "Mekerra", surtout que les joueurs commencent à s'impatienter pour percevoir leur dû, non sans le faire savoir récemment à leurs dirigeants.

"Ces apports nous permettront d'aborder le reste de la saison avec une meilleure sérénité. Du coup, la balle est dans le camp des joueurs qui doivent se comporter en professionnels en améliorant leurs résultats en championnat et en tentant d'aller le plus loin possible en coupe d'Algérie, surtout qu'on va accueillir chez nous la JS Saoura lors des quarts de finale", a-t-il poursuivi.

L'USMBAs'est qualifiée à domicile, samedi passé, dans la douleur, aux quarts de finale face à une formation de l'US Biskra (2-1) amoindrie de plusieurs ioueurs titulaires.

Il s'agit de la troisième fois de rang que les gars de Sidi Bel Abbès passent aux quarts. Lors des deux précédentes éditions, ils étaient éliminés en demi-finales. " Evidemment, on table énormément sur la coupe d'Algérie cette saison, après avoir perdu tout espoir de terminer sur le podium en championnat où nous sommes contraints de nous ressaisir en attendant de récupérer les six points défalqués par la Fédération internationale de football", a encore souligné le responsable de l'USMBA dont l'équipe reste sur une défaite à domicile en championnat contre le leader, le CS Constantine.

Les protégés de l'entraineur Si Tahar Cherif El Ouezzani (11es au classement avec 20 points), affronteront en déplacement l'USM Alger (3e, 30 pts) vendredi dans le cadre de la 19e journée du championnat.

Et pour justement motiver ses joueurs, M. Benayad a fait savoir qu'il leur a débloqué mercredi un salaire d'un mois, estimant qu'ils sont tenus de bien négocier cette sortie d'autant qu'ils ne sont désormais qu'à deux points d'avance sur le premier potentiel relégable, la JS Kabylie.

LIGUE 2 MOBILIS (19^E JOURNÉE):

Le leader en conquérant à Béjaïa, les poursuivants en appel à Boussaâda et à Tlemcen

Le choc JSM Béjaïa - AS Aïn M'lila, entre le cinquième qui reçoit le leader sera à l'affiche de la 19e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain et qui verra le MO Béjaïa et la JSM Skikda, respectivement deuxième et troisième effectuer de périlleux déplacements chez l'Amel Boussaâda (9e), et le WA Tlemcen (10e).

Revigoré par la récupération des trois points qu'il avait perdu par pénalité face au WA Tlemcen et qui l'avaient dès lors replacé sur le fauteuil de leader, l'ASSM se déplacera chez la JSMB en conquérant, et avec la ferme intention de réussir un bon résultat qui le maintiendra en pôle position pour l'accession, surtout que ses principaux concurrents pour la montée en Ligue 1 auront dur à faire ce weekend.

Le MO Béjaïa (2e) et la JSM Skikda (3e), seront appelés en effet à effectuer de périlleux déplacements chez l'Amel Boussaâda (9e) et le WA Tlemcen (10e), ce qui réduit considérablement leurs chances de performance.

Du moins sur papier, car les données d'avant match semblent beaucoup plus favorables à l'ABS et au WAT, qui outre l'avantage d'évoluer sur leur propre terrain bénéficieront du soutien indéfectible du 12e homme.

Autre duel intéressant à suivre, le déplacement de l'ASM Oran (8e) chez le CA Bordj Bou Arréridj (4e) et qui



reste ouvert sur différentes probabilités, car devant se jouer sans public en raison du huis clos qui pèse sur le club hôte.

Même dans le bas du tableau, les débats ne devraient pas manquer d'intensité, particulièrement dans le choc RC Kouba - MC El Eulma, entre les deux actuels premiers relégables qui s'affrontent donc dans un duel direct au stade Benhadad, avec l'objectif de s'éloigner de la zone rouge. Le faux pas sera donc

interdit pour chacun de ces deux antagonistes, qui joueront probablement à couteaux tirés.

Le CA Batna (lanterne rouge) et le CRB Aïn Fekoune (avant-dernier) ne seront pas mieux lotis, car appelés eux aussi à disputer des matchs décisifs pour leur survie en Lieue 2.

Dans cette quête, les "Tortues" semblent partir avec un léger avantage, puisqu'elles auront la chance de recevoir l'ASO Chlef (6e) sur leur propre terrain, alors que le CAB devra se déplacer pour affronter le RC Relizane (7e).

Le dernier match inscrit au programme de cette 19e journée mettra aux prises le GC Mascara (12e) et le MC Saïda (11e).

Un match à grand enjeux, là-encore, car les deux antagonistes se trouvent actuellement juste au-dessus de la zone rouge, faisant que le perdant, ce week-end, pourrait se voir sérieusement menacé.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL/ OLYMPIQUE LYON: **Aulas regrette le départ de Ghezzal**



Le président de l'Olympique lyonnais (Ligue 1 française de football), lean-Michel Aulas a regretté le départ de l'ailier international algérien Rachid Ghezzal, signataire l'été dernier d'un contrat de quatre ans avec l'AS Monaco, champion en titre

"C'est plus embêtant pour l'exemple. On a tout fait, on a "débridé" les plafonds, mais ce n'est pas lui qui a négocié. Je l'ai vu à Monaco et il m'a embrassé. J'ai cru comprendre qu'il n'avait pas le même agent aujourd'hui Ghezzal, ça m'a fait plus mal sur le plan affectif que technique, car on est allé chercher Bertrand Traoré et ça prouve qu'on est toujours capable d'investir sur de tels talents venus de l'étranger", a indiqué le président de l'OL, dont le propos ont été repris hier par la presse locale.

Ghezzal (25 ans) compte 16 apparitions cette saison avec le club monégasque (2 buts).

Blessé au mollet, le joueur algérien a déclaré forfait pour les retrouvailles avec son ancien club, en match disputé dimanche à Monaco (défaite 3-2), dans le cadre de la 24e journée du championnat.

LIGUE 2 / ISM SKIKDA: -

Un entraîneur franco-algérien pour succéder à Bouzidi

La direction de la JSM Skikda (ligue 2 mobilis) a trouvé un accord de principe avec le coach franco-algérien Djilali Bahloul pour succéder à Youcef Bouzidi qui a quitté récemment la barre technique à l'amiable, a appris hier l'APS auprès du club de l'Est algérien. "Le choix s'est porté sur l'entraîneur franco-algérien Bahloul Djilali pour

"Le choix s'est porté sur l'entraîneur franco-algérien Bahloul Djilali pour succéder à Bouzidi. Ce dernier a quitté le club pour raisons de santé, il n'a pas pu continuer sa mission notamment avec la pression des supporteurs qui demandent l'accession a tout prix", a

indiqué à l'APS, le chargé de la communication des "V" noir, Seffoud Badreddine.

Selon la même source, Bahloul assistera vendredi prochain au match en déplacement contre le WA Tlemcen, comptant pour la 19e journée de Ligue 2 avant de signer son contrat le lendemain samedi.

"Bahloul assistera vendredi à la prochaine rencontre de son futur club avant de parapher un contrat jusqu'à la fin de la saison avec la possibilité de prolonger son bail. L'entraîneur adjoint du club Messaoud Khallout dirigera la barre technique contre Tlemcen", a précisé Seffoud

Ancien joueur de l'Olympique de Marseille, Bahloul (36 ans) a entraîné plusieurs clubs en Afrique et en Asie notamment la Linguère (Sénégal), stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Al Ahli Ma-

nama (Bahreïn).
Au terme de la 18e journée, la JSMS pointe est à la 3e place au classement avec 32 points, à cinq longueurs du leader l'AS Ain M'illa.

LIGUE 1 TUNISIENNE DE FOOTBALL :

Khaled Ben Yahia nouvel entraineur de l'ES Tunis

Le technicien Khaled Ben Yahia est nommé nouvel entraineur de l'ES Tunis, en remplacement de Mondher Kebaier, a annoncé mardi soir le pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne de football sur son site officiel.

Mondher Kebaier est retourné à son poste initial de directeur technique national des Sang et Or .

Le changement à la tête de l'équipe intervient après l'élimination dimanche des "Sang et Or" en 16es de finale de la coupe de Tunisie face à l'ES Metlaoui (1o).

Khaled Ben Yahia avait entraîné l'équipe professionnelle à trois reprises (1996-97, 2006-07 et 2014-15).

C'est le troisième entraîneur qui dirige cette saison l'EST.

L'EST avait entamé la saison sous la conduite de Faouzi Benzarti, ce dernier a préféré quitter début janvier bien qu'ayant permis au club de terminer la phase aller avec 5 points d'avance sur leur poursuivant immédiat.

Kĥaled Ben Yahia entamera sa nouvelle mission avec un premier test continental à l'occasion du tour préliminaire aller de la Ligue des champions avec un déplacement à Nouakchott pour affronter samedi la formation mauritanienne de l'ASAC Concorde.

L'EST a enregistré l'arrivée cet hiver du milieu offensif algérien Youcef Belaili pour un contrat de deux saisons et demi, en provenance d'Angers SCO (Ligue 1 française).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE-ALLER) ONZE CRÉATEURS-CR BELOUIZDAD :

Le Chabab veut réussir le test de Bamako

Le CR Belouizdad renoue avec la compétition continentale en affrontant demain à Bamako (17h00 algériennes) la formation malienne des Onze Créateurs, en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Ce rendez-vous intervient au moment où le club phare de Laâquiba vient de renouer avec la victoire en championnat après 15 journées de disette.

Absent de la scène africaine depuis 2010, soit depuis qu'il avait atteint les 1/8 de finale bis de la Coupe de la Confédération face à un autre club malien, en l'occurrence Djoliba Bamako, le Chabab espère profiter de son aventure en Coupe de la Confédération à laquelle il s'est qualifié en remportant la Coupe d'Algérie 2016-2017, pour oublier ses déboires en championnat national où il lutte pour son maintien parmi l'élite.

Les joueurs de l'entraîneur marocain Rachid Taoussi, qui ne pourront pas défendre leur trophée après leur élimination en 1/8 de finale de Dame Coupe jeudi dernier par le MC Alger, seront appelés à puiser dans leurs ressources pour réussir cette première manche, face à un club plus aguerri à ce genre de rendez-vous.

Et même si le CRB ambitionne de faire bonne figure dans cette épreuve continentale, il n'en demeure pas moins que ses joueurs ont plutôt l'esprit au championnat où ils auront la mission très difficile d'éviter le purgatoire, en dépit de la victoire décrochée mardi à domicile face à l'US Biskra (1-0) en match avancé de la 19e journée. "Le club retrouve l'épreuve continentale après une longue absence. Notre objectif est d'atteindre la phase de poules, mais pour cela, il faudra sortir le grand jeu dans les tours éliminatoires. Je pense que nous avons les moyens d'atteindre cet objectif", a affirmé le défenseur Hocine Selmi.

L'entraîneur du CRB pourra disposer de l'ensemble de son effectif pour cette première manche, avec la nécessité de revenir avec un bon résultat du "piège" malien pour aborder le match retour, prévu le mardi 20 février au stade du 20-Août-1955 d'Alger (17h00) avec sérénité.

En cas de qualification, le Chabab sera opposé en 16es de finale, en mars 2018, aux Zambiens de Nkana.

L'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération, l'USM Alger, exempté du tour préliminaire, rencontrera en 16es de finale le vainqueur de la double confrontation entre Manga Sport (Gabon) et l'AS Maniema (RD Congo). Le match aller se jouera à l'extérieur alors que la seconde manche aura lieu à Alger.

Voilà un an et demi que Riyad Mahrez est courtisé par de grands clubs. Sur les tablettes de Manchester City, l'Algérien s'est une nouvelle fois vu refuser un bon de

FOOTBALL



LEWANDOWSKI, LE REAL MADRID **OU RIEN!**

Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec le Bayern Munich, Robert Lewandowski songe visiblement à un départ du club bavarois dans les prochains mois.

Si l'on se réfère au quotidien Marca, l'attaquant polonais souhaiterait rejoindre le Real Madrid. Son agent aurait proposé ses services au club merengue. Le meilleur buteur de la Bundesliga rechercherait « un défi majeur et un ultime grand contrat » dans sa carrière. Reste à voir si la direction madrilène acceptera de se tourner vers le goleador de 29 ans.

L'Atletico Madrid prolonge Vrsaljko

Alors que son nom a été associé à Liverpool durant le dernier mercato d'hiver, Sime Vrsaljko (26 ans) va finalement poursuivre sa carrière pour quelques saisons encore avec l'Atletico Madrid. L'international croate a prolonger son contrat jusqu'en juin 2022 avec les Colchoneros. Cette saison, le latéral droit est apparu à 10 reprises en championnat et délivré 3 passes décisives à ses coéquipiers.

COURTOIS: « MON CŒUR EST À MADRID »

Thibault Courtois vit une saison mouve mentée à Chelsea. Après avoir remporté la Premier League avec Chelsea, les Blues sont à la traîne. Suite à un nouveau revers face à Watford, les hommes d'Antonio Conte pointent désormais à la 4ème place du championnat anglais, avec un petit point d'avance sur Tottenham. Mais c'est surtout la situation en interne qui pose problème. L'effectif des Blues serait de moins en moins convaincu par les méthodes de son entraîneur à qui il reproche ses coups de sang et ses entraînements trop intensifs. Il n'en fallait pas moins pour relancer les rumeurs de départ de certains cadres dont

Thibault Courtois. Et le portier de la sélection belge ne semble pas fermer la

porte à un départ. Ça tombe bien, le Real Madrid est à la

recherche d'un nouveau gardien de but. Dans un entretien accordé à Sportmagazine, le Diaaccorde à Sportmagazine, le Dia-ble Rouge a rappelé à quel point il était attaché à la capitale espagnole, ville où il a crevé l'écran sous les couleurs de l'Atlético : « Ma situation personnelle est liée à la ville de Madrid, c'est connu. Mes deux enfants vivent là-bas avec leur maman. J'ai ma fille tous les jours sur Facetime. Elle me dit souvent que je lui manque. Mon fils, lui, est encore trop petit pour qu'on commu-nique comme ça. Chaque fois que j'ai l'occasion, j'essaie de faire un aller-retour en Espagne. Comme situation, ce n'est pas toujours facile. Oui, mon coeur est à Madrid. C'est logique et compréhensible. »

MAHREZ TOUJOURS PAS DE RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT

> sortie par Leicester lors du mercato hivernal. Selon la presse britannique, les Sharks auraient proposé presque 75 millions d'euros tandis que les Foxes en auraient réclamé plus de 100 millions. Resté à Leicester, Mahrez ne s'est pour le

moment toujours p a s présenté à 1'enn e

ment croire le Times Voilà donc quatre jours que l'attaquant est absent des séances de son équipe. Ayant jusqu'ici toujours évité les conflits avec son club bien qu'ayant envie d'un départ, le joueur de 26 ans pourrait avoir franchî le point de non-retour avec Lei-

Can aurait dit «oui» à la Juve

> Sous contrat jusqu'en juin prochain avec Liverpool, Emre Can devrait poursuivre sa carrière en Italie, plus précisément à la Juventus Turin. Si l'on en croit l'agent Federico Pastorello, repris par les médias britanniques, le milieu de terrain allemand aurait d'ores et déjà trouvé un terrain d'en-tente avec la Vieille Dame en vue d'une arrivée durant l'été 2018. Si les Reds gardent l'espoir de prolonger son

bail, il y a fort à parier que le foot-balleur de 24 ans posera ses valises dans le Piémont.

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmadjid CHERBAL Directeur de la rédaction

RÉDACTION ADMINISTRATION

Abdelmadjid TAREB «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL: 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX: 023.38.47.95 EMAIL: contact@dknews-dz.com - SITE: http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE: S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL.: 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX: 023.38.47.95 / E-MAIL: contact@dknews-dz.com - IMPRESSION: S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – ANEP spa -1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Jeudi 8 février 2018 / 22 journada al oula 1439 - N° 1832 - 5º année

MARCHÉ ALGÉRIEN:

Le président du Medef invite les entreprises de son pays à vaincre leur frilosité

L'économie et les entreprises françaises restent marquées par une certaine frilosité en matière d'investissement à l'étranger et doivent se secouer pour conquérir des parts de marché à l'international, dont notamment le marché algérien, a reconnu hier à Alger, le président du Medef Pierre Gattaz.

Intervenant lors d'une conférence de presse, tenue à l'issue d'un forum d'affaires regroupant une cinquantaine d'entreprises du Medef (Mouvement des Entreprises de France) et le FCE (Forum des chefs d'entreprises), M. Gattaz a reconnu que la concurrence imposée par les entreprises étrangères en Algérie, notamment chinoises, turques et espagnoles, interpelle les entreprises françaises et les incite à vaincre leur frilosité.

"Nous sommes dans une compétition internationale et nous, entreprises françaises, devons faire preuve d'une très grande humilité car certains concurrents sont très bons, très rapides et très agiles", at-il déclaré. Il a également reconnu que l'économie française "doit être moins frileuse, plus exportatrice et plus globale". "C'est notre faiblesse actuellement", a-t-il dit. Le ministre de l'Industrie et des Mines Youcef Yousfi a invité, lors de son intervention au forum, les entreprises françaises "à être plus patiente et d'adopter une vision sur le long terme pour pouvoir réussir en Algérie". "Il y a une grande agressivité des industriels d'autres pays en dehors de la France. Ils sont prêts à régler tous les problèmes. Ils sont extrêmement patients et ne reculent pas devant les difficultés. Ils savent attendre et prennent des risques. Bien entendu, ils gagent de l'argent et c'est tant mieux pour eux", a lâché le ministre. Face à cette "rude" concurrence, les entreprises françaises, a-t-il

préconisé, "doivent être patientes, ne pas se décourager face aux dif-ficultés et regarder au long terme". Par ailleurs, M. Gattaz a exprimé la volonté de son organisation à accompagner l'économie algérienne dans le processus de sa diversification. Pour ce faire, a-til dit, "nous attendons des signaux qui simplifieront la vie aux entreprises et aux investisseurs locaux".

Il s'agit, entre autres, des procédures liées au paiement, au rapatriement des devises, aux restrictions sur les importations et à la règle 51-49%. Toutefois, le président du Medef a soutenu qu'il a été rassuré sur la règle "51-49%, qui, selon lui, "ne doit pas être un handicap fondamental pour venir s'installer en Algérie". En plus, a-t-il reconnu à ce propos, il y a des entreprises françaises qui ont

investi en Algérie et qui arrivent à contourner cette règle. Pour sa part, le président du FCE, Ali Haddad, qui animait conjoinrout sa par, le prestient ut P.E., All radudat, qui all milat conjoin-tement la conférence de presse, a réitéré l'attachement des entreprises du forum à la règle "49-51%" qui "protège, a-t-il assuré, l'entreprise algérienne et n'empêche pas la conclusion de partenariats". Pour ce qui est du transfert des dividendes, il a affirmé, qu"il ny a

aucun problème à ce propos, pour vue que l'entreprise étrangère soit en situation régulière avec l'administration fiscale".

MONDE ISLAMIQUE

M. Mermouri prend part au Bengladesh à l'ouverture de la 10e session des ministres du Tourisme des pays membres de l'OCI

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hacène Mermouri, a pris part mardi à Dacca (Bengladesh) à l'ouverture des travaux de la 10e session des ministres du tourisme des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), indique un communiqué du ministère.

Dans une allocution lors des travaux de cette session organisée sous le thème "Promotion de l'intégration régionale par le tourisme", M. Mermouri a mis l'accent sur l'importance du tourisme dans le monde en tant que moteur de développement socio-économique, réitérant ainsi "le soutien de l'Algérie à EL Qods, capitale du tourisme des jeunes en 2018".

Il a été procédé lors de cette session à la sélection des capitales touristiques de l'OCI à savoir Dacca (Bengladesh) en 2019 et Qabala (Azerbaïdjan) en 2020, outre la présentation du bilan des activités du Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de for-

mation pour les pays islamiques à Ankara (Turquie). D'autre part, les ministres du tourisme de l'OCI ont réitéré "leur engagement à mettre en oeuvre les dispositions du plan d'action de l'Organisation à l'horizon 2025", tout en soulignant "le rôle du tourisme dans le renforcement des échanges culturels et la vulgarisation du patrimoine historique et islamique en vue de donner une meilleure îmage de l'islam".

Les participants à cette rencontre ont approuvé le rapport relatif à la mise en œuvre des cadres de développement et de coopération en matière de tourisme entre les pays membres.

ALGÉRIE - GRENADE

Le président Bouteflika félicite le Gouverneur général de La Grenade à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Gouverneur général de la Grenade, Cecile Ellen Fleurette, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa disponibilité à œuvrer au développement des relations bilatérales entre les deux pays.

"Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes v£ux de santé et de bonheur pour vous-même, et de prospérité pour le peuple de La Grenade", a écrit le Président Bouteflika dans son message.

"Je saisis cette heureuse op-portunité pour vous renouveler ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au développement des re-lations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays", à affirmé le chef de l'Etat.



ALGÉRIE – TUNISIE

M. Ouyahia co-présidera ce jour avec son homologue tunisien le 60e anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youcef

Le Premier ministre. Ahmed Ouyahia, se déplacera aujourd'hui en Tunisie pour co-présider avec son homologue tunisien, Youcef Chahed, les cérémonies commémoratives du 60ème anniversaire du bombardement colonial de la localité de Sakiet SidiYoucef, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre.

"A l'invitation de M. Youcef Chahed, chef du gouvernement tunisien, M. Ahmed Ouyahia, Premier ministre, se déplacera à Sakiet Sidi Youcef en Tunisie, demain jeudi,

pour coprésider avec son homologue tunisien les cérémonies commémoratives du 60ème anniversaire du bombardement colonial de la localité de Sakiet Sid Youcef, le 8 février 1958", précise la même source.

"A cette occasion, le Pre-

mier ministre sera accompagné des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Moudjahidine, ainsi que du secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM)", ajoute le commu-

ALGÉRIE - JAPON

M. Raouya et l'ambassadeur du Japon évoquent la coopération financière

Le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, et l'ambassadeur du Japon à Alger, Masaya Fujiwara, ont passé en revue hier à Alger l'état de coopération entre les deux pays, notamment au niveau du sec-teur des finances, a indiqué un communiqué du ministère des Finances MM. Raouya et Fujiwara ont également discuté du projet d'accord d'encouragement et de protection réciproque des investissements en cours de négociation ainsi que du lancement prochain des discussions pour la conclusion d'un accord de non double imposition, a ajouté la même source.

Le ministre a remercié M. Fujiwara pour l'excellent travail qu'il a accompli durant sa présence en Algérie pour la consolidation de la coopération multiforme entre les deux pays.

Il a aussi salué particulièrement son implication dans le renforcement des liens entre les opérateurs économiques et l'effort déployé pour intéresser les entreprises japonaises à porter un intérêt plus accentué au marché algérien et yvenir investir.

ALGÉRIE - FRANCE

Ouverture à Alger d'un forum d'affaires entre le FCE et le MEDEF

Un forum d'affaires regroupant le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et une cinquantaine d'en-treprises du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), dont des grands groupes et des PME, s'est ouvert hier à Alger. Présidée par Ali Had-

dad, président du FCE, et Pierre Gattaz, président du MEDEF, cette rencontre s'est tenue autour de quatre thématiques: le numérique, les énergies renouvelables, le partenariat public-privé et la sous-trai-tance. Selon M. Gattaz, "c'est la plus importante délégation du Medef en Algérie. Cela témoigne de l'importance accordée par notre secteur privé à la coopération économique avec l'Algérie". "Nous sommes venus pour es-sayer de concrétiser trois actions importantes: valo-riser les talents que nous

partageons, renforcer le partenariat entre nos communautés d'affaires et donner la priorité à la jeu-nesse et à l'entreprenariat", a-t-il soutenu

Il a qualifié la diaspora algérienne en France de "force, richesse et support" pour co-construire l'avenir des deux pays, et a ap-pelé à exploiter les grandes mutations que connait le monde comme la transformation énergétique, la révolution numérique et les évolutions migratoires pour relever en commun les défis en matière de croissance et d'emploi. M. Gattaz a souhaité

voir l'entreprenariat et un partenariat gagnant-gagnant et durable pour devenir au c£ur des relations bilatérales entre l'Algérie et la France car c'est l'entreprise, selon lui, qui détient plus de 90% des solutions pour ces défis.

"L'heure est à la réalisation. Ce forum est l'occasion de renouveler formellement notre partenariat", a-t-il relevé. Pour sa part, M. Haddad a plaidé pour une "alliance stratégique avec la France notamment dans les domaines de l'énergie dont les énergies renouvelables, la pétro-chimie, la métallurgie, l'agriculture, l'agro-indus-trie, la santé, l'industrie pharmaceutique et le nu-mérique. Selon lui, une telle alliance pourrait constituer le socle d'une coopération Nord-Sud. M. Haddad a salué, à cette occasion, l'approche rénovée du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a mis fin à la discrimination entre le secteur public et le secteur privé, permettant l'émer-gence d'un "secteur privé algérien compétitif". Grâce à cette réforme, les expor-

tations hors hydrocarbures de l'Algérie, issues du secteur privé, devraient s'établir à plusieurs mil-liards de dollars dans quelques années, a-t-il avancé. Plus de 60 chefs d'entreprises français, représentant plusieurs secteurs comme les infrastructures, les transports, la construction, l'aéronautique, la défense, la finance, l'environnement, l'énergie, l'industrie, l'environnement, le numérique, l'éducation et les services, participent au forum. Cette rencontre sera couronnée par la signature d'un accord portant sur la création d'un Conseil d'affaires algéro-français ainsi que par un mémorandum d'entente portant sur la coopération dans les domaines de la jeunesse et de l'entreprenariat, de la formation et du numérique.